

À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e
et I^{er} siècles av. J.-C / About the circulation of coinage in gallia
comata in the second and first centuries BC

In: Revue archéologique du Centre de la France. Tome 32, 1993. pp. 25-55.

Citer ce document / Cite this document :

Guichard Vincent, Pion Patrick, Malacher Fernand, Collis John. À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e
et I^{er} siècles av. J.-C / About the circulation of coinage in gallia comata in the second and first centuries BC . In: Revue
archéologique du Centre de la France. Tome 32, 1993. pp. 25-55.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/racf_0220-6617_1993_num_32_1_2684

Résumé

A partir de plusieurs séries régionales cohérentes constituées du mobilier de sites bien stratifiés ou à occupation courte, provenant du Forez, de l'Auvergne et de la vallée de l'Aisne, on reconsidère l'évolution des monnayages de Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C. On propose que les premières espèces de métal vil sont toujours, en Gaule du Centre, du Centre-Est et du Nord-Est, des monnaies coulées (" potins ") qui resteront dans certaines régions (Centre-Est) le principal monnayage jusqu'à l'installation de l'atelier impérial de Lyon, alors qu'ailleurs les monnaies coulées sont progressivement remplacées par des monnaies frappées. Ce modèle permet de remettre en cause la succession des sites d'habitat de certaines régions (en particulier dans la vallée de l'Aisne). Il apporte également de nouveaux indices en faveur d'une datation "haute" des différentes séquences de la fin de la période laténienne. Il permet enfin de réexaminer certains aspects de la circulation monétaire caractéristiques de cette période.

Abstract

The study starts with the chronological analysis of the assemblages from a number of late Iron Age sites, either well stratified or short-lived, from the Forez, the Auvergne and the Aisne valley. From these sites, it is possible to construct a number of regional chronologies to allow the study of the development of coinage in central and northern Gaul in the second-first centuries BC. In the central, central-eastern and north-eastern areas (and in south-eastern Britain), the earliest base coinage is always of cast bronze ("potin coins "). In certain areas, notably the centre-east, these remain the principal low-value coinage until the earliest Roman imperial emissions from Lyon, but elsewhere cast coins are progressively replaced by struck bronze. This redating leads on to a reconsideration of the sequence of settlements, especially in the Aisne valley. We thus advocate a "long " chronology for the end of the La Tène period, and it is supported by other evidence such as dendrochronology. Certain aspects of the interpretation of the circulation of Gallic coinage require considerable revision.

Vincent **GUICHARD**⁽¹⁾, Patrick **PION**⁽²⁾,
Fernand **MALACHER**⁽³⁾ et John **COLLIS**⁽⁴⁾

A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.

*ABOUT THE CIRCULATION OF
COINAGE IN GALLIA COMATA IN THE
SECOND AND FIRST CENTURIES BC*

Mots-clés : Numismatique, La Tène, Chronologie, Massif Central, Vallée de l'Aisne.

Key-words : *Numismatics, La Tène, Chronology, Massif Central, Aisne valley.*

Résumé : A partir de plusieurs séries régionales cohérentes constituées du mobilier de sites bien stratifiés ou à occupation courte, provenant du Forez, de l'Auvergne et de la vallée de l'Aisne, on reconsidère l'évolution des monnayages de Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C. On propose que les premières espèces de métal vil sont toujours, en Gaule du Centre, du Centre-Est et du Nord-Est, des monnaies coulées ("potins") qui resteront dans certaines régions (Centre-Est) le principal monnayage jusqu'à l'installation de l'atelier impérial de Lyon, alors qu'ailleurs les monnaies coulées sont progressivement remplacées par des monnaies frappées. Ce modèle permet de remettre en cause la succession des sites d'habitat de certaines régions (en particulier dans la vallée de l'Aisne). Il apporte également de nouveaux indices en faveur d'une datation "haute" des différentes séquences de la fin de la période laténienne. Il permet enfin de réexaminer certains aspects de la circulation monétaire caractéristiques de cette période.

(1) Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand II) et chercheur associé à l'U.M.R. 9934 du C.N.R.S. (Dijon); Musée Déchelette, 42328 Roanne cédex.

(2) Chercheur associé à l'E.R.A. 12 du C.N.R.S. (Paris); 5, impasse de Sapincourt, 02200 Soissons.

(3) 63, avenue de Royat, 63400 Chamalières.

(4) Professeur à l'université de Sheffield et chercheur associé à l'U.M.R. 126/6 du C.N.R.S. (Paris); University of Sheffield, Dpt of Archaeology, Sheffield S10 2TN (GB).

Abstract : *The study starts with the chronological analysis of the assemblages from a number of late Iron Age sites, either well stratified or short-lived, from the Forez, the Auvergne and the Aisne valley. From these sites, it is possible to construct a number of regional chronologies to allow the study of the development of coinage in central and northern Gaul in the second-first centuries BC. In the central, central-eastern and north-eastern areas (and in south-eastern Britain), the earliest base coinage is always of cast bronze ("potin coins"). In certain areas, notably the centre-east, these remain the principal low-value coinage until the earliest Roman imperial emissions from Lyon, but elsewhere cast coins are progressively replaced by struck bronze. This redating leads on to a reconsideration of the sequence of settlements, especially in the Aisne valley. We thus advocate a "long" chronology for the end of the La Tène period, and it is supported by other evidence such as dendrochronology. Certain aspects of the interpretation of the circulation of Gallic coinage require considerable revision.*

INTRODUCTION

1. ANALYSES RÉGIONALES

- 1.1. La Gaule du Centre-Est : *Ædui et Segusiavi*
- 1.2. La Gaule du Centre : *Arverni*
- 1.3. La Gaule du Nord-Est : *Suessiones et Remi*

2. CONFRONTATION DES DONNÉES

- 2.1. La chronologie
- 2.2. L'évolution quantitative de la circulation monétaire
- 2.3. La circulation monétaire en Gaule chevelue au II^e siècle
- 2.4. Les faciès régionaux en Gaule chevelue au I^{er} siècle : l'alternative bronze coulé/bronze frappé
- 2.5. Le contexte économique de la circulation du monnayage de bronze coulé
- 2.6. La circulation "secondaire"
 - 2.6.1. L'évolution de la circulation secondaire en Gaule chevelue
 - 2.6.2. La circulation des monnaies de Gaule chevelue dans le Midi
- 2.7. La "zone du denier"

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

■ BIBLIOGRAPHIE

■ ANNEXES

INTRODUCTION

La documentation archéologique disponible à l'égard des monnayages laténiens de Gaule chevelue s'est considérablement accrue au cours de la dernière décennie, tant en quantité qu'en qualité. On dispose maintenant de nombreux inventaires qui permettent de définir le faciès de sites représentatifs d'une

région à une époque donnée, tandis que la description des contextes archéologique et stratigraphique accompagne de plus en plus souvent le signalement des monnaies. Cette nouvelle situation ne peut manquer de modifier notre façon d'aborder la numismatique laténienne. La chronologie des monnayages gaulois disponible à l'heure actuelle repose en effet sur une méthode dont certains principes, établis par J.-B. Colbert de Beaulieu (1973), sont de plus en plus décriés. Si la procédure de classement des monnayages engagée depuis une trentaine d'années à la suite de ce chercheur ne peut que forcer l'admiration, est en effet beaucoup plus contestable la démarche qui consiste à essayer de plaquer à tout prix l'évolution des séries monétaires sur le cadre historique lacunaire et incertain fourni par les sources écrites, plutôt qu'à privilégier les sources archéologiques. Mais il faut reconnaître que ces dernières ont très longtemps fait défaut. Les archéologues montrent donc un regain d'intérêt sensible pour les monnaies, qui sont, qu'on le veuille ou non, les vestiges matériels les plus porteurs d'informations pour la fin de la période laténienne. Ce mouvement est déjà perceptible depuis longtemps en Grande-Bretagne, où il participe d'un renouvellement des approches de la numismatique antique engagé depuis le début des années 1970¹. En France, le revirement a d'abord affecté les régions méridionales, disposant, par comparaison aux autres, de stratigraphies plus nombreuses et plus facilement datables (et aussi étudiées par des chercheurs plus nombreux !). On dispose désormais, en particulier grâce aux travaux conduits en Languedoc oriental, d'un cadre chronologique précis pour les monnayages d'époque hellénistique, en premier lieu ceux de Marseille, qui bouscule

1. Pour une vue d'ensemble de l'histoire récente de la recherche en Grande-Bretagne, voir : HASELGROVE 1986 : 7-12 ; HASELGROVE à paraître (b) ; ROYMANS et VAN DER SANDEN 1980 : 177-183.

parfois les opinions établies. Les mêmes travaux ont aussi permis d'évaluer quantitativement le rythme d'évolution de la circulation monétaire à partir d'études statistiques précises sur plusieurs sites (PY 1990a : 600-607 ; PY 1990b).

Le dossier de la Gaule chevelue n'a pas encore été reconsidéré dans sa globalité, ce qui s'explique tant par le volume que par la disparité de la documentation. Ainsi, l'effectif normal d'une collection provenant d'un *oppidum* bien étudié est à lui seul équivalent à celui des monnaies laténiennes de Grande-Bretagne disposant d'un contexte archéologique caractérisé, selon le recensement d'Haselgrove (1986) (soit 1 500 unités, sur un total d'environ 20 000 monnaies de provenance géographique connue, répertoriées par la banque de données d'Oxford). S'il faut désigner un événement fondateur au mouvement qui se développe aujourd'hui, ce sera, sans hésitation, la remise en cause de la datation des monnayages de bronze à partir de l'étude du faciès de plusieurs sites de l'agglomération bâloise (FURGER-GUNTI et VON KAENEL 1976). Diverses études échelonnées dans la décennie 1980 ont apporté de nouveaux arguments en faveur d'une apparition "ancienne" — avant la fin du II^e siècle — des monnaies coulées (parmi les premières : POLENZ 1982 ; BUCHSENSCHUTZ 1981 ; BOUYER et BUCHSENSCHUTZ 1983 : 85). Le fait a désormais été entériné par plusieurs spécialistes français de numismatique laténienne (ainsi GRUEL 1989 ; DELESTRÉE 1991).

Plus récemment, le sujet a fait l'objet d'une tentative de synthèse à l'échelle de la Gaule chevelue, à l'occasion d'une étude plus large de la chronologie des *oppida* (COLIN 1990 : 205 ; COLIN 1991 : 180-216). Bien qu'elle reprenne à son compte l'hypothèse de l'ancienneté des premières émissions de monnaies de bronze coulé et propose même une apparition plus tardive du bronze frappé en Gaule du Centre et du Centre-Est, cette étude se borne à constater la variété des cas de figure régionaux, sans parvenir à ordonner la documentation disponible — ce qui est l'objet du présent article. Deux aspects de la méthode suivie nous paraissent expliquer le non-aboutissement de cette étude. C'est d'abord l'absence d'une remise en cause systématique des interprétations issues des datations tardives des monnayages de bronze coulé. C'est ensuite la comparaison directe et globale du mobilier de sites appartenant à des faciès régionaux différents et de durée d'occupation très variable, de laquelle n'émerge aucune tendance générale (cf. par exemple COLIN 1991 : 190, fig. 51). Il nous paraît indispensable d'étudier au préalable l'évolution de chaque

faciès, afin de permettre le départ entre les variations d'origine chronologique et les variations d'origine géographique.

Nous nous préoccupons en priorité du développement des monnayages de bronze, en prenant en considération et en comparant des données chronologiquement ordonnées ("séries") nouvellement acquises sur une dizaine de sites de Gaule du Centre (département du Puy-de-Dôme), du Centre-Est (département de la Loire) et du Nord-Est (départements de l'Aisne et des Ardennes) (Fig. 1). Ces données régionales permettent à notre avis d'élargir le propos à la majeure partie de la Gaule non-méditerranéenne (et, pour un point de détail, à la circulation des monnaies de Gaule non-méditerranéenne dans le Midi). Sont néanmoins exclus de notre champ d'intérêt le Sud-Ouest et la façade atlantique, parce que ces régions présentent des données très différentes et sont encore, de notre point de vue, plus médiocrement documentées (ne serait-ce qu'en raison du manque de vérification archéologique des datations habituellement proposées).

Sur bien des aspects, cette étude ne fait que préciser et proposer la généralisation de constats effectués récemment, tant à propos de l'Auvergne (MALACHER et COLLIS 1992) que de la Gaule septentrionale

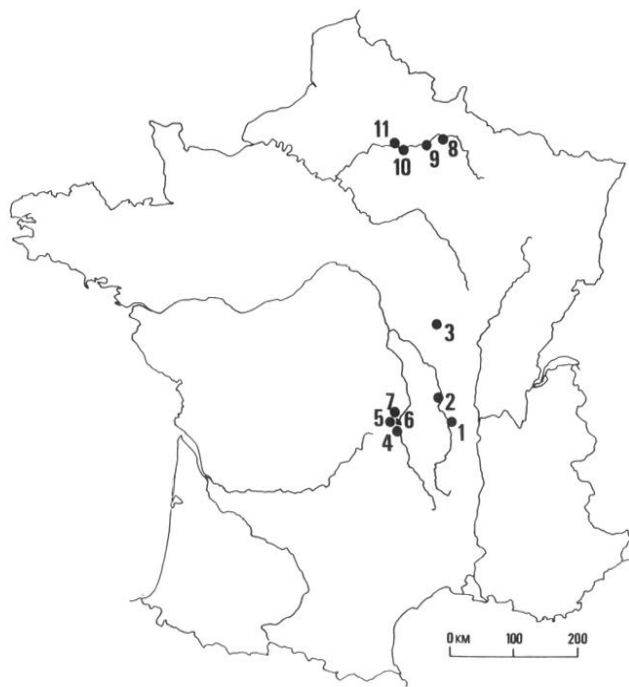


Fig. 1 : Principaux sites étudiés : 1 : Feurs (Loire) ; 2 : Roanne (Loire) ; 3 : mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire) ; 4 : Corent (P.-de-D.) ; 5 : La Roche Blanche "Gergovie" (P.-de-D.) ; 6 : Le Cendrie "Gondole" (P.-de-D.) ; 7 : Clermont-Ferrand "La Grande Borne" et "Le Pâtural" ; 8 : Acy-Romance "La Warde" (Ardennes) ; 9 : Condé-sur-Suippe/Variscourt "Le Vieux Reims" (Aisne) ; 10 : Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) ; 11 : Pommiers (Aisne).

(HASELGROVE 1990 ; 1993 ; à paraître (a)) ; ils conduisent, entre autres, à remettre en cause la datation des *oppida* suessions de Pommiers et Villeneuve-Saint-Germain (HASELGROVE 1990 : 254).

La première partie est consacrée à la présentation des données issues des régions considérées. Leur confrontation, qui fait l'objet de la seconde partie, nous conduira à reconsidérer certains aspects de la circulation monétaire en Gaule chevelue.

Les principaux types monétaires qui font l'objet de la discussion sont illustrés (Fig. 2).

1. ANALYSES RÉGIONALES

1.1. La Gaule du Centre-Est :

Ædui et Segusiavi

La circulation monétaire chez les *Ædui* au I^{er} siècle av. J.-C. est connue depuis longtemps par la très importante collection du mont Beuvray : 1 579 monnaies ont été recensées dans les fouilles anciennes, dont 1 030 monnaies gauloises², 116 monnaies romaines et 430 monnaies frustes (DÉCHELETTE 1899). Ce faciès est tardif, si l'on se réfère au mobilier associé : l'essentiel de ce monnayage doit être daté de La Tène D2 et de la période augustéenne³. La période immédiatement antérieure est nettement moins bien représentée en territoire éduen⁴.

Plusieurs séries sont en revanche disponibles sur le territoire des *Segusiavi*, qui affiche clairement, pour la période tardive, un faciès monétaire très proche de celui du mont Beuvray. Ce peuple, auquel aucune émission propre n'est attribuée avec certitude, était en effet client des *Ædui* au moment de la guerre des Gaules (BG : 7, 75). Deux sites du département de la Loire⁵, en particulier, ont livré des séries

importantes, dont une bonne partie en contexte stratigraphique. Il s'agit de Feurs (55 monnaies gauloises ; GENTRIC 1988) et de Roanne (252 monnaies gauloises ; GENTRIC et GUICHARD en préparation, qui complètent et reconsidèrent les données de GENTRIC et PONCET 1985). Les contextes archéologiques ont pu être répartis, à partir de la sériation des mobiliers, en sept horizons chronologiques qui s'échelonnent (selon les datations que nous proposons) du milieu du II^e siècle av. J.-C. au début de l'époque tibérienne⁶ (cf. *infra*, Fig. 8). Les sept séquences (d'une durée moyenne de 25 à 30 ans) sont attestées à Roanne (LAVENDHOMME et GUICHARD en préparation), tandis que seules les trois premières ont été mises en évidence dans les niveaux d'habitat de Feurs antérieurs à la fondation de la ville romaine (VAGINAY et GUICHARD 1988 : 78, 155, 189). Les fibules de l'horizon 3 se répartissent entre trois types : fibules de type La Tène II, fibules à tête couvrante et fibules de Nauheim, ces dernières servant usuellement à définir la période de La Tène D1. Les fibules de l'horizon suivant comprennent toujours des exemplaires des types de Nauheim et à tête couvrante, mais également quelques exemplaires de types plus récents (fibules à coquille).

Les monnaies gauloises de bronze coulé sont largement prépondérantes sur les trois sites (Annexe 1). Les variations statistiques d'un site à l'autre, en particulier entre Feurs et Roanne, traduisent l'évolution de la circulation pendant la durée de 150 ans prise en compte. On doit y ajouter la variation des effectifs de monnaies romaines : alors qu'aucune n'est signalée dans les niveaux d'occupation laténiens de Feurs, 27 proviennent de niveaux d'occupation roannais antérieurs à la fin de l'horizon 7 (soit 14 % des 191 monnaies déterminées recueillies dans les mêmes niveaux), à comparer à l'effectif de 10 % des monnaies identifiées enregistré au mont Beuvray.

Une analyse plus précise montre que les monnaies de la métrologie de l'obole sont nettement majoritaires pendant l'horizon 1 (Fig. 3), puis que les monnaies de bronze coulé dominent largement la circulation pendant les quatre horizons suivants. Leur fréquence commence à s'infléchir à l'horizon 6, sous la concurrence des monnayages romains et, provisoirement, des monnayages gaulois de bronze frappé.

2. On comprend sous le terme "monnaies gauloises", les espèces massaliètes et les espèces romanisées de frappe indigène ou du moins apparemment non issues d'ateliers officiels (comme les bronzes à légende GERMANVS INDVTILLI L).

3. La périodisation à laquelle nous nous référons — dans l'attente d'une utilisation directe de dates qui recueillent l'assentiment général — est celle mise en place à partir de la sériation des mobiliers funéraires de la moyenne vallée du Rhin (HAFFNER 1974 ; MIRON 1986 : 138-159), qui s'est avérée applicable à une beaucoup plus large échelle, moyennant des adaptations (cf. par exemple VAGINAY et GUICHARD 1988 : 154-155, 192).

4. Parmi la documentation publiée, on doit mentionner une petite série de monnaies de Varennes-lès-Mâcon, site occupé surtout pendant La Tène D1 (GRELU 1985), dont le faciès est très proche de celui de Feurs (cf. *infra*).

5. L'*oppidum* d'Essalois (Loire) a également livré une collection importante, mais en grande partie dans des conditions mal contrôlées (découvertes anciennes) (cf. PREYNAT 1983 ; FAURE 1987). On ne prendra donc pas en compte cette série, dont le faciès semble d'ailleurs très proche de celui du mont Beuvray.

6. Un niveau d'occupation plus ancien, repéré à la base de la stratigraphie roannaise, n'a pas été pris en compte parce qu'il demeure mal daté (mais il est en tout cas antérieur à la fin du III^e siècle). Il a livré cinq oboles massaliètes, qui sont donc, avec un exemplaire d'une tombe de Vevey (canton de Vaud) datée de La Tène C1 (POLENZ 1982 : 89), les plus anciennes découvertes en contexte stratigraphique en Gaule chevelue.



Fig. 2 : Principales séries de monnaies de bronze mentionnées dans l'article.
 Monnaies des *Ædii* – 1, 2 : “à la grosse tête” (BLANCHET 1905 : fig. 106-107).
 Monnaies des *Arverni* – 3 : “au long cou” (GRANGE 1857 : pl. 11/57) ; 4 : MOTVIDIACA (LT XII/3994) ; 5 : EPOS (LT XII/3952) ; 6 : “au renard” (LT XI/3966-69) ; 7 : ADCANAVNOS (LT XII/3868) ; 8 : CICEDV.BRI/EPAD (LT XII/3894) ; 9 : CALEDV (LT XII/3931) ; 10 : EPAD (LT XII/3900) ; 11 : VERCA (LT XII/3943) ; 12 : SEX F/T POM (LT XII/4353).
 Monnaies des *Remi* et des *Suessiones* – 13 : Scheers 191 (LT XXXII/8124) ; 14 : Scheers 194 (LT XXXII/8145) ; 15 : Scheers 195 (LT XXXIII/8351) ; 16 : Scheers 185 (LT XXX/7458) ; 17 : Scheers 197 (LT XXXI/7873) ; 18 : Scheers 196 (LT XXXI/7859) ; 19 : Scheers 152 (LT XXXI/8030) ; 20 : Scheers 154 (LT XXXII/8106) ; 21 : Scheers 147 (LT XXXII/8054) ; 22 : Scheers 155 (LT XXXI/7717) ; 23 : Scheers 151 (LT XXXI/7739) ; 24 : Scheers 27 (LT XXXII/7951). Les monnaies n° 1 à 3 et 13 à 18 sont coulées, les autres frappées.

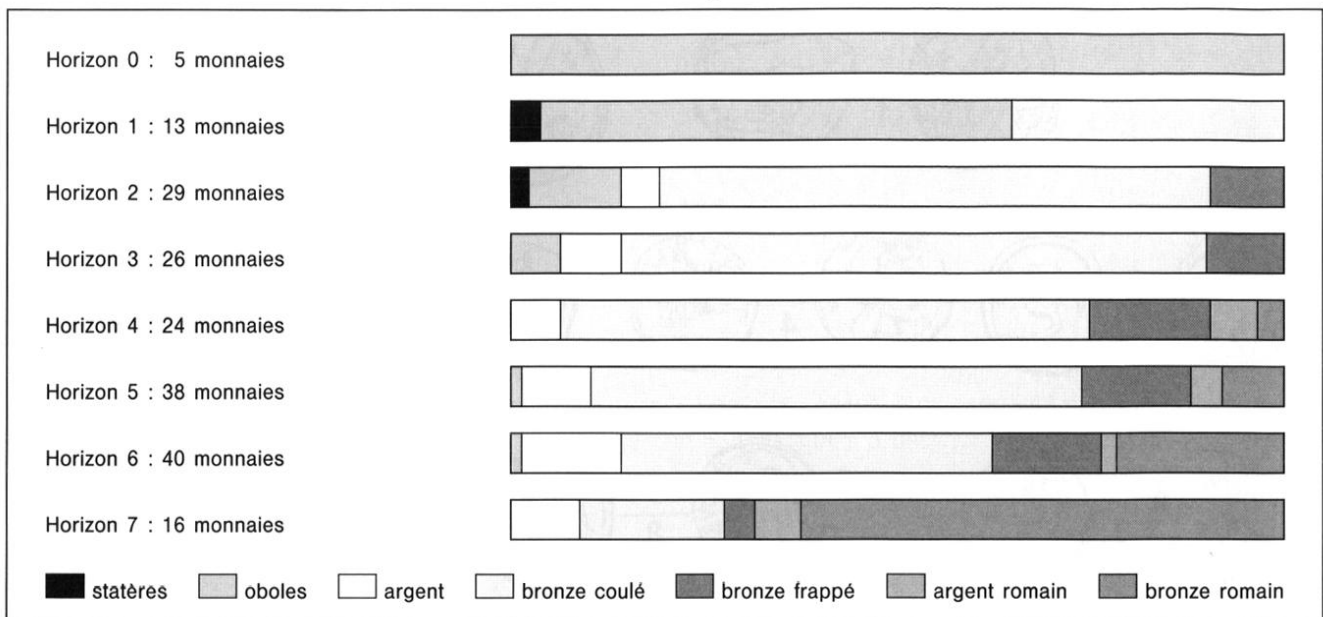


Fig. 3 : Évolution de la représentation relative de l'or, de l'argent, du bronze coulé et du bronze frappé parmi les monnaies du site de Roanne (Loire), du milieu du II^e siècle av. J.-C. au début de l'époque tibérienne.

Les données utilisées prennent en compte des monnaies de contexte stratigraphique imprécisément daté de la façon suivante : si la datation du contexte s'étend sur un intervalle de deux ou trois phases, le " poids " de la monnaie est réparti en conséquence (1/2 ou 1/3 de monnaie est comptabilisé pour chaque phase).

Les monnaies gauloises peuvent enfin être considérées comme résiduelles dès l'horizon 7 (moins d'un quart des pertes). La collection du mont Beuvray présente quant à elle un faciès qui correspond bien à la situation moyenne à Roanne pendant le I^{er} siècle av. J.-C. : prépondérance des monnaies de bronze coulé⁷, présence minoritaire des monnaies gauloises de bronze frappé et des monnaies romaines.

La répartition typologique des monnaies présente sur les trois sites les mêmes caractéristiques, si du moins on met de côté les oboles des sites foréziens, monnayage qui semble correspondre en grande partie à des imitations (régionales ?) et pour lequel on ne dispose pas de comparaison probante en Gaule chevelue (VAGINAY et GUICHARD 1988 : 190-191 ; cf. *infra*, note 27). Le monnayage du Centre-Est (c'est-à-dire attribuable aux *Ædui*, aux *Sequani*, aux *Lingones* ou aux *Helvetii*) est en effet largement prépondérant de l'horizon 2 à l'horizon 5. Il consiste principalement en monnaies coulées de bronze, parmi lesquelles les variantes du type " à la grosse tête " (BN 5368-5385 ; BLANCHET 1905 : 248, Fig. 106-107) sont de loin les plus

fréquentes : 10 exemplaires ont été identifiés à Feurs, 77 à Roanne et 327 au mont Beuvray.

La longue durée d'occupation du site roannais et l'absence de hiatus entre les niveaux d'occupation laténiens et gallo-romains rendent possible une évaluation du rythme du renouvellement de la circulation jusqu'à la diffusion des espèces émises par l'atelier impérial de Lyon, qui dominent pendant l'horizon 7. D'un point de vue quantitatif, l'apparition des monnaies en bronze coulé à l'horizon 2 semble marquer une augmentation de la circulation (le nombre de monnaies rattachées à l'horizon 2 est le double de celui rattaché à l'horizon 1). La documentation roannaise ne permet pas de discerner ensuite d'évolution quantitative de la circulation jusqu'à la fin de l'horizon 6 (début du règne d'Auguste). L'effectif des monnaies rattachées à l'horizon 7 est en revanche très réduit. Cet apparent fléchissement de la circulation au moment de l'introduction du monnayage romain est corroboré par d'autres statistiques : le total des monnaies gauloises et des monnaies romaines frappées avant 27 av. J.-C. retrouvées sur le site (273 exemplaires) est nettement plus important que celui des monnaies romaines frappées pendant la période augustéenne (106 exemplaires). Les chiffres chutent encore par la suite : on dénombre sur le site seulement 38 monnaies frappées entre 14 et 68 ap. J.-C.

7. La fréquence des monnaies de bronze coulé du mont Beuvray calculée à partir des chiffres que nous avons fournis (62% des monnaies identifiées) est largement sous-estimée parce que la majeure partie des monnaies classées comme frustes par Déchelette (430 exemplaires) appartient à la même classe (inf. K. Gruel).

Du point de vue de la chronologie des émissions gauloises, on soulignera la fréquence des monnaies de bronze coulé dès l'horizon 2 (huit exemplaires à Roanne parfaitement placés en stratigraphie) et, en revanche, l'apparition tardive des monnaies de bronze frappé et des monnaies portant des anthroponymes : la plus ancienne monnaie inscrite (émissions massaliètes exclues) apparaît dans un contexte rattachable à l'horizon 3 ou à l'horizon 4 (monnaie d'argent éduenne à légende DVBNOREX) ; aucune monnaie de bronze frappé ne provient avec certitude de contextes antérieurs à l'horizon 4, sinon deux petits bronzes de Marseille au taureau cornupète. Les monnayages romains sont également introduits très tardivement : le plus ancien contexte (pour un quinnaire de M. Porcius Cato, frappé en 47-46 av. J.-C.) n'est pas antérieur à l'horizon 4.

1.2. La Gaule du Centre : *Arverni*

La connaissance de la circulation monétaire de la fin de la période laténienne sur le territoire arverne a largement progressé au cours des dernières années. Outre des essais de classement plus précis des nombreux monnayages attribués à ce peuple (cf. en particulier : COLBERT et LEFEVRE 1963 ; NASH 1978 ; FISCHER 1984 ; FISCHER et MALACHER 1984 ; MALACHER et FISCHER 1984), on relèvera surtout les efforts déployés pour caractériser le faciès monétaire de deux *oppida* du Puy-de-Dôme situés à quelques kilomètres l'un de l'autre et grands pourvoyeurs des collections publiques et particulières depuis un siècle et demi, Gergovie et Corent, ainsi que la mise en évidence d'un faciès très différent sur des sites de plaine voisins des *oppida* (ces résultats ont été présentés de façon synthétique par MALACHER et COLLIS 1992). Nous nous contenterons donc de résumer et de préciser les données acquises, en les complétant sur un point, grâce aux résultats d'un sondage effectué sur l'*oppidum* de Corent en 1992.

Trois faciès monétaires successifs ont pu être déterminés pour le I^{er} siècle av. J.-C. Le plus ancien est celui associé aux sites de plaine de Clermont-Ferrand/Aulnat "La Grande Borne" et Clermont-Ferrand/Gerzat "Le Pâtural", qui paraissent presque totalement désaffectés à l'issue de La Tène D1⁸. Le

faciès suivant est celui de l'*oppidum* de Corent, qui précède le dernier, caractérisé par les séries de Gergovie, comme Saulcy l'avait déjà noté en son temps (SAULCY 1875a : 83).

D'après les comptes rendus de fouille disponibles (LABROUSSE 1950, avec bibliographie des travaux antérieurs), le site de Gergovie est densément occupé pendant la période augustéenne. Plus précisément, l'abondance de la sigillée de type italique (qui semble appartenir en grande majorité au répertoire précoce et classique du service 1) et des gobelets d'Aco, alliée à l'absence totale ou quasi-totale de la sigillée sud-gauloise, des productions estampillées de type *terra nigra* de la basse vallée de l'Allier (deux assiettes seulement sont mentionnées) et surtout des émissions monétaires de l'atelier impérial de Lyon, suggère que l'occupation massive du site ne s'est pas prolongée au-delà de la dernière décennie avant le changement d'ère. Il est en revanche plus difficile d'évaluer l'importance de l'occupation antérieure à la période augustéenne en l'absence d'ensemble clos de mobilier rattachable à La Tène D2. L'inventaire des fibules publiées⁹ (deux exemplaires filiformes à corde interne, onze à corde externe appartenant à des types de La Tène D2, dix-neuf à crochet fixe-corde, attribuables à la même période, cinq à protège-ressort, cinq autres à charnière et une de type "pseudo-La Tène II") montre en tout cas que le peuplement de l'*oppidum* est postérieur à la fin de l'horizon La Tène D1, puisque les fibules de Nauheim sont totalement absentes. La fréquence des amphores vinaires républicaines signalée par les fouilleurs (qu'il faudrait encore préciser avec des données chiffrées) suggère à l'inverse que ce peuplement était déjà important avant la décennie 30/20¹⁰.

Jusqu'à ces derniers mois, le faciès culturel de l'*oppidum* de Corent n'était connu que par le résultat de prospections de surface. Il en ressortait une image apparemment contradictoire : alors que le mobilier métallique se rattachait en grande majorité à La Tène D1 (large prépondérance des fibules de Nauheim), le mobilier céramique semblait plutôt correspondre à un faciès de La Tène D2, plus proche de celui de Gergovie que de celui des sites de plaine. Il y manquait, du moins presque totalement, la céramique sigillée de type italique si fréquente à Gergovie. Une fouille effectuée au cours de l'été 1992 a permis de lever

8. Les ensembles les plus récents de ces sites correspondent aux associations de mobiliers classiques de cette période : fibules de Nauheim, bracelets en verre lisses et à section en D, céramique campanienne A. Ils sont donc à mettre en regard avec l'horizon 3 des sites ségusiaves. On doit noter que la collection issue du site de La Grande Borne ne comprend que les monnaies du chantier de J. Collis, celles du chantier de R. Périchon demeurant inédites.

9. N'ont été pris en compte que les objets mentionnés dans les comptes rendus de fouilles des années 1930 et 1940.

10. Cette datation est celle proposée pour la fin des importations d'amphores à vin de type républicain (Dressel 1) dans la moyenne vallée du Rhône (DESBAT 1990 : 252).

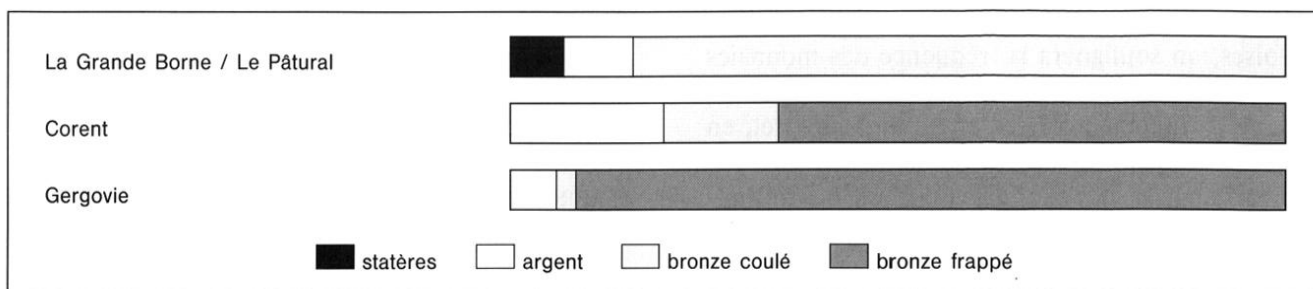


Fig. 4 : Représentation de l'or, de l'argent, du bronze coulé et du bronze frappé parmi les collections des sites du Puy-de-Dôme.

l'incertitude. Le niveau d'occupation exploré sur 100 m² s'avère homogène et effectivement caractérisé par la prépondérance du type de Nauheim parmi les fibules¹¹, tandis que le faciès céramique est sans aucun doute plus récent que celui des sites de plaine¹². L'occupation de l'*oppidum* de Corent semble donc, dans l'état actuel de la documentation, s'intercaler entre celle des sites de plaine et celle de Gergovie et n'avoir quasiment aucun recouvrement avec l'une et l'autre¹³.

Un troisième *oppidum*, Gondole (commune du Cendre), situé à égale et faible distance de Gergovie et Corent, pourrait également constituer une étape supplémentaire dans les déplacements du peuplement des Limagnes au I^{er} siècle av. J.-C. Cet *oppidum*, protégé par un rempart massif, occupe un site de plaine au confluent de l'Allier et d'un de ses affluents, l'Auzon.

Tout en se prêtant parfaitement bien à une sériation (Annexes 2 et 3, Fig. 4), les trois faciès monétaires des sites de plaine, de Corent et de Gergovie présentent des différences très marquées. On vérifie que Corent possède effectivement un faciès intermédiaire entre celui des sites de plaine, caractérisé par la

prépondérance des monnaies de bronze coulé — en premier lieu l'espèce "au long cou"¹⁴ —, et celui de Gergovie, où les monnaies de bronze coulé ont presque totalement disparu au profit des monnaies de bronze frappé. L'analyse de la représentation des différents types monétaires conforte cette constatation tout en la précisant (cf. *infra*). La petite série de monnaies livrée en prospection par l'*oppidum* de Gondole semble quant à elle présenter un faciès intermédiaire entre celui de Corent et Gergovie (MALACHER et COLLIS 1992 : tab. 5).

La numismatique arverne peut également s'appuyer sur une autre collection cohérente : celle retrouvée dans les fossés de circonvallation d'Alésia (SAULCY 1875b ; COLBERT 1955a), dans laquelle les émissions attribuées aux *Arverni* sont de loin les plus abondantes, avec environ 100 des quelque 450 monnaies gauloises identifiées. Rappelons au préalable que divers arguments archéologiques semblent garantir l'authenticité de cette collection et sa relation avec les événements de l'année 52, même si des incertitudes demeurent quant à la composition exacte de la collection¹⁵ et à la nature des dépôts archéologiques dont elle provient : distribution chronologique des monnaies consulaires qu'elle contient (COLBERT 1958), diversité de sa composition, absolument anormale sur un site d'habitat du I^{er} siècle av. J.-C. (COLBERT 1966a) et, enfin, contexte des

11. Parmi les dix-huit fibules ou fragments de fibules dénombrés (dont dix en bronze et huit en fer), on identifie neuf fibules de Nauheim, une fibule filiforme à corde interne, un ressort à corde interne, deux ressorts à corde externe, deux arcs de type incertain, un porte-ardillon triangulaire et une fibule filiforme à corde externe (?). Seuls les deux derniers objets doivent appartenir à des types tenus pour caractéristiques de La Tène D2. Le faciès des parures est complété par deux bracelets tubulaires en tôle de bronze et cinq fragments de grosses perles toriques en verre à décor de filets blancs ou jaunes.

12. Il y manque en effet des types caractéristiques de la dernière phase d'occupation des sites de plaine, comme la "jatte d'Aulnat", alors que d'autres catégories sont nouvelles (comme la céramique campanienne de type B) ou beaucoup plus fréquentes (comme les céramiques fines cuites en atmosphère réductrice).

13. Le site fut aussi fréquenté (ou peut-être : sera à nouveau fréquenté) pendant l'époque romaine, comme l'attestent divers bâtiments repérés en prospection, mais sans connaître la même densité d'occupation qu'au I^{er} siècle av. J.-C. L'absence quasi-totale de mobiliers caractéristiques de la phase d'occupation principale de Gergovie, tant dans les ramassages de surface que dans nos sondages, semble indiquer une solution de continuité avec l'occupation gauloise, ou du moins une occupation très réduite à cette époque.

14. Ces espèces ont été signalées à Corent dès le milieu du siècle dernier (GRANGE 1857 : pl. 11/57). Les découvertes méridionales ont récemment fait l'objet d'un classement typologique sommaire (GENTRIC 1981 : 39-40). Quelques découvertes du Berry se rapportant au même type (selon GENTRIC et PONCET 1985 : 23) ont par ailleurs été cataloguées par D. NASH (1978 : pl. 24/594-596), qui leur rattache encore la petite série de La Grande Borne (NASH et COLLIS 1983).

15. Le seul inventaire disponible est celui publié par Napoléon III, puis SAULCY (1875b). On attend donc avec impatience les résultats de l'étude directe et critique de la collection, conservée au M.A.N., que vient d'entreprendre Brigitte Fischer. Pour ce qui est des seules monnaies des *Arverni*, il est probable que certains types recueillis à Alésia n'apparaissent pas dans l'inventaire publié. Par ailleurs, on peut se demander si un classement plus attentif des monnaies coulées de cette découverte n'apporterait pas la mise en évidence d'une plus grande diversité que celle suggérée par le même inventaire.

découvertes (SCHEERS 1987 ; LE GALL 1989 : *passim*, en particulier p. 190, doc. 261, n. 1 et p. 269-271, doc. 365).

Comme nous allons le voir, le faciès monétaire arverne que présente cette collection, s'intègre sans difficulté dans l'évolution observée en Auvergne, tant pour le bronze que pour l'argent. Voilà qui conforte sa crédibilité et fournit un point d'ancrage chronologique précis pour le monnayage arverne.

Le monnayage arverne de bronze retrouvé à Alésia (74 monnaies) se répartit entre trois types (cf. annexe 2). Deux d'entre eux correspondent aux seuls types très fréquents à la fois à Corent et à Gergovie ; le troisième, beaucoup plus rare, n'apparaît qu'à Gergovie, mais à trois exemplaires seulement. Le faciès d'Alésia est donc intermédiaire entre ceux de Corent et Gergovie. Comme l'avait déjà remarqué Saulcy (1867 : 26-28), d'autres types à la fois absents des découvertes d'Alésia et quasiment absents de celles de Corent, mais en revanche très fréquents à Gergovie, doivent donc être datés postérieurement à 52 : monnaies à légende EPAD "au guerrier" — représentées par seulement deux individus (0,3 % des monnaies arvernes) à Corent contre près de la moitié des découvertes à Gergovie — et VERCA — cette fois absolument absentes à Corent¹⁶ —. Comme suite logique de cette constatation, on doit admettre que l'*oppidum* de Corent était pratiquement abandonné lors de l'apparition de ces bronzes. De façon parfaitement cohérente avec cette constatation, on remarque que plusieurs monnayages romanisés réputés tardifs sont bien représentés à Gergovie (émissions de Nîmes, bronzes à légende GERMANVS INDVTILLI L et SEX F/T POM¹⁷), mais n'ont apparemment jamais été signalés à Corent. Symétriquement, l'absence à Alésia (alliée à la quasi-absence à Gergovie) de plusieurs types très fréquents à Corent semble avoir comme explication la plus plausible leur disparition de la circulation au milieu du I^{er} siècle. C'est en particulier le cas des monnaies coulées "au long cou"¹⁸.

16. On a également proposé une datation tardive pour une autre espèce absente à Alésia : le bronze à légende MOTVIDIACA (COLBERT 1959, en réponse à DUFERT et GOURVEST 1957, qui proposaient une datation antérieure au milieu du I^{er} siècle). Sa fréquence à Corent et, inversement, son absence à Gergovie, rendent caduque cette hypothèse.

17. La région d'émission des monnaies à légende SEX F / T POM, de diffusion très large, est généralement considérée comme incertaine. Leur fréquence à Gergovie, déjà notée au XIX^e siècle, pourrait être en faveur d'une frappe arverne.

18. Le déficit des monnaies de bronze coulé éduennes dans les fossés d'Alésia (au plus douze — si l'on prend en compte toutes les espèces "à la grosse tête", qui peuvent aussi être séquanais —, contre environ cinquante monnaies d'argent de même origine), alors que l'on sait par ailleurs que ces espèces constituent pendant tout le I^{er} siècle l'essentiel du monnayage de cette cité (cf. *supra*), pourrait à première vue laisser supposer que l'absence des monnaies coulées arvernes "au

Bien que les effectifs en cause soient moindres que pour les monnaies de bronze, le faciès des monnaies arvernes d'argent d'Alésia semble aussi pouvoir s'inscrire de façon cohérente dans l'évolution observée en Auvergne (Fig. 5). Ce faciès comprend en effet des monnaies anépigraphes et des monnaies inscrites en proportions équivalentes, alors que la large prépondérance des monnaies anépigraphes à Corent (90 %) indique une occupation au moins en grande partie plus ancienne. La collection issue de Gergovie est en revanche peu représentative en raison de son très faible effectif. Elle montre du moins la rareté des émissions d'argent dans la dernière phase du monnayage arverne. Il est également possible d'insérer dans la sériation le dépôt de La Chapelle-Laurent, en le plaçant après la collection d'Alésia (avec seulement 20 % de monnaies anépigraphes). La fréquence des monnaies inscrites à Alésia suggère enfin que les émissions d'argent anépigraphes aient déjà cessé au milieu du I^{er} siècle¹⁹.

	CORENT	ALÉSIA	LA CHAP.-LAUR.	GERGOVIE
monnaies anépigraphes	52	15	22	6
BN 4007, 4012 (PCTILOS)	4	8	45	2
BN 4028-4033 (EPOMEDVOS)	2	4	26	1
BN 3884-3885 (EPAD "au cavalier")	1	3	21	1

Fig. 5 : Comparaison du faciès des monnaies d'argent attribuées aux Arverni entre l'*oppidum* de Corent, les découvertes des retranchements romains d'Alésia, le trésor de La Chapelle-Laurent (Cantal) et l'*oppidum* de Gergovie.

D'après les données de Malacher, Collis 1991 : tabl. 6 ; on doit noter que quinze monnaies d'argent anépigraphes arvernes sont signalées à Alésia, dont cinq seulement sont illustrées dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*.

La datation dans la première moitié du I^{er} siècle du faciès de Corent se répercute sur celle du faciès des sites de plaine. Comme il n'est pas possible d'assigner une durée inférieure à une vingtaine d'années à l'occupation de Corent, compte-tenu de l'extrême abondance des vestiges qu'elle a laissés et d'autres indices livrés par la fouille de 1992 (succession de plusieurs séquences d'aménagement), la phase finale

long cou" dans la même découverte peut aussi s'expliquer par des raisons autres que chronologiques. Cette réserve est levée par le fait que la découverte d'Alésia comporte un fort échantillon de monnaies arvernes de métal vil — contrairement à ce que l'on observe pour le monnayage éduen — et s'insère parfaitement dans la sériation des sites auvergnats.

19. Ce point de vue modifie l'opinion émise par MALACHER et COLLIS (1992 : 195-196 et tabl. 6) : prolongement de la frappe d'espèces d'argent anépigraphes jusqu'au milieu du siècle.

d'occupation des sites de La Grande Borne et du Pâtural ne semble guère avoir pu se prolonger au-delà du tout début du I^{er} siècle.

Les niveaux d'occupation anciens de ces sites de plaine n'ont pas livré de monnaies en nombre suffisant pour permettre de définir un faciès régional antérieur à la fin du II^e siècle. Signalons néanmoins qu'une monnaie de bronze coulé du Centre-Est (BN 5368-5385) de La Grande Borne provient d'un contexte plus ancien que l'horizon à fibules de Nauheim (MALACHER et COLLIS 1992 : 195). Il faut également noter l'absence quasi-totale d'oboles massaliètes dans les niveaux d'occupation des sites de plaine, qui contraste avec la situation rencontrée sur les sites ségusiaves (la seule obole du site de La Grande Borne provient d'une fosse de la dernière phase d'occupation du site). Cette rareté des monnaies dans les niveaux d'occupation des III^e et II^e siècle du site de La Grande Borne²⁰ montre du moins que la circulation monétaire a effectué un bond quantitatif lorsque l'emploi des espèces de bronze coulé s'est généralisé. Un autre bond sera réalisé — du moins sur certains sites — au moment de l'apparition des monnaies de bronze frappé (cf. *infra*, § 2.2.).

La circulation monétaire chez les *Arverni* au cours du I^{er} siècle peut finalement être scindée en quatre séquences (dont la datation sera discutée plus amplement par la suite ; cf. *infra*, § 2.1.):

— *Phase 1 (vers 120 ; sites de plaine seuls occupés)*

Or, argent : monnaies anépigraphes (NASH 1978, séries A et B).

Bronze coulé : monnaie "au long cou".

Bronze frappé : néant.

— *Phase 2 (vers 90 ; oppidum de Corent seul occupé)*

Or, argent : monnaies anépigraphes (NASH 1978, séries A et B).

20. Le comblement d'un fossé daté de la fin de La Tène C1 par le très abondant mobilier qu'il contenait a néanmoins livré un quart de statère au type de Philippe II. Une seule autre monnaie de ce type, "au visage balafre" (LT XI, 3659 ; NASH 1978 : n° 219), a une provenance assurée : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) (BOUDET 1989 : 39 et fig. 3/3). Son lieu d'émission est donc incertain. Rappelons que les autres monnaies gauloises en contexte archéologique du III^e siècle proviennent toutes de découvertes en contexte funéraire, dont une bonne partie sont très anciennes et donc mal contrôlées. Toutes correspondent à des statères ou à des divisions de statères. A l'horizon de La Tène B2 seraient attribuables les tombes de Dobian (Thuringe orientale, découverte de 1825) et Hostomice (nord-ouest de la Bohême, découverte de 1890), à celui de La Tène C1 les tombes de Giengen (sud-est du Wurtemberg, 1973) et Bienna (canton de Berne, avant 1887) (POLENZ 1982 : 101 sq. ; KRUTA 1982).

Bronze coulé : monnaie "au long cou".

Bronze frappé (1^{ère} série) : BN 3982-3989 ("cheval/cheval"), BN 3966-3969 ("au renard"), BN 3952 (EPOS), BN 3990-4005 (MOTVIDIACA), BN 3921-3930 (DONNADV), BN 3868 (ADCANAVNOS, série en partie anépigraphes) (?).

— *Phase 3 (vers 60 ; basculement de l'occupation de Corent vers Gondole (?) et Gergovie)*

Or : monnaies à légende CAS et VERCINGETORIX.

Argent : monnaies anépigraphes, BN 4007 (PICTILOS), BN 4028-4033 (EPOMEDVOS), BN 3884-3885 (EPAD "au cavalier") (poids supérieur à 2 g).

Bronze coulé : néant.

Bronze frappé (2^e série) : BN 3868 (ADCANAVNOS), BN 3886-3899 (CICEOV.BRI/EPAD), BN 3931-3835 (CALEDV).

— *Phase 4 (vers 30 ; oppidum de Gergovie seul occupé)*

Or : néant.

Argent : BN 3884-3885 (EPAD "au guerrier") (poids inférieur à 2 g).

Bronze coulé : néant.

Bronze frappé (3^e série) : BN 3900-3920 (EPAD "au guerrier"), BN 3936-3947 (VERCA), BN 4353-4362 (SEX F/T POM).

1.3. La Gaule du Nord-Est : *Suessiones et Remi*²¹

L'archéologie des *Suessiones* possède une caractéristique commune avec celle des *Arverni* : l'existence de deux *oppida* situés à quelques kilomètres l'un de l'autre, dans la région de Soissons (l'antique *Augusta Suessionum* romaine), à Villeneuve-Saint-Germain et Pommiers (Aisne). Les développements récents de la recherche archéologique dans la vallée de l'Aisne ont en outre permis de révéler des sites occupés antérieurement à ces *oppida* : un autre *oppidum* à Condé-sur-Suippe/Variscourt "Le Vieux Reims" (Aisne) situé aux confins des cités rème et suessionne (PION, en préparation), l'agglomération ouverte d'Acy-Romance

21. Ce paragraphe s'appuie sur la recherche effectuée par l'un d'entre nous (P.P.), dont les résultats seront exposés systématiquement dans un mémoire universitaire en préparation. On y renvoie en particulier pour la justification détaillée du système chronologique mis en place. Tandis que ce paragraphe ne prend en compte que l'aire rème-suessionne, particulièrement bien documentée, on trouvera aussi dans ce mémoire un examen beaucoup plus étoffé des monnayages de cité de la Gaule belge.

“ La Warde ” (Ardennes), en amont de la vallée et en territoire rème (LAMBOT et DELESTRÉE 1991 ; LAMBOT et MÉNIEL 1993), enfin divers habitats ouverts plus modestes, dont celui de Damary “ Le Ruisseau de Fayau ” (Aisne) (HASELGROVE, en préparation).

Le traitement, en cours d'achèvement, d'un échantillonnage de cette masse documentaire considérable, permet de caractériser l'évolution des mobiliers archéologiques régionaux au cours des II^e et I^{er} siècle av. J.-C. (PION, en préparation). Cette démarche combine la sériation d'un échantillon de 62 ensembles de la vallée et la comparaison statistique globale des faciès des sites pour des catégories particulières de mobilier. Il en découle, entre autres, la possibilité de reconsidérer l'évolution de la circulation monétaire à partir de nombreuses monnaies en contexte archéologique caractérisé, ce dont ne disposait pas l'auteur de la dernière synthèse sur les monnayages de la Gaule belge (SCHEERS 1983).

La sériation aboutit à une périodisation en six étapes. Chacune est associée à un faciès de mobilier particulier, dont nous décrirons brièvement les principaux traits, pour les parures (Fig. 6) et les céramiques d'importation.

La première étape se caractérise par des fibules de type La Tène II en fer dotées d'un ressort à corde externe comportant de quatre à dix spires de petit diamètre, par des bracelets en verre à section cannelée de couleur bleue ou incolores “ à feuille jaune ”, ainsi que par des bracelets en lignite. L'étape 2 voit l'apparition des fibules filiformes de schéma La Tène III en fer ou bronze, souvent à long ressort et corde externe, ainsi que celle des bracelets en verre à jonc lisse de couleur bleue ou violette, tandis que perdurent les types de l'étape précédente. L'étape 3 correspond à l'horizon des fibules de Nauheim. Les étapes 4 et 5 présentent les types de fibules de l'horizon 5 définis dans la région de Trèves (HAFFNER 1975). L'étape 6 voit l'apparition de fibules à disque médian et ressort surmonté de plaquettes, mais sans crochet fixe-corde. La céramique campanienne B est associée à l'étape 4 tandis que les “ imitations de céramique campanienne ” à vernis violacé sont présentes dans les étapes 5 et 6. L'étape 6 voit l'apparition des gobelets à paroi fine (principalement des gobelets à bord concave de type Marabini IV, ainsi que des gobelets d'Aco, d'origine apparemment non-lyonnaise) et, vers sa fin, celle de rares sigillées lisses italiques, qui ne semblent pas parmi les plus précoces. Les étapes 5 et 6 voient aussi la mise en place du répertoire de la céramique dite “ gallo-belge ”.

La répartition des ensembles entre les différentes étapes de la sériation suggère que les périodes d'occupation des quatre sites majeurs se succèdent, avec des recouvrements très faibles. La comparaison des faciès globaux, qui prend en compte la totalité des effectifs par sites de certaines catégories de mobilier telles que parures et importations, confirme les hypothèses de la sériation sur la succession de ces sites. On aboutit ainsi au schéma suivant :

- Acy-Romance est occupé aux étapes 1 et 2 ;
- Condé-sur-Suippe est fondé à l'extrême fin de l'étape 2 ; son occupation est caractéristique de l'étape 3 et ne déborde pas sur l'étape 4 ;
- Villeneuve-Saint-Germain est fondé à l'extrême fin de cette étape 3 et son occupation principale caractérise l'étape 4, une occupation plus modeste durant l'étape 5 étant toutefois manifeste ;
- l'occupation ancienne de Pommiers, qui est le seul site stratifié (BRUN et DEBORD 1991), correspond à cette étape 5 (niveau IV), tandis que son occupation récente caractérise l'étape 6 (niveau II).

Ce schéma met en cause l'hypothèse selon laquelle l'occupation de Villeneuve viendrait s'intercaler entre une occupation ancienne de Pommiers (supposée antérieure, même de peu, à la guerre des Gaules) et une occupation récente de ce site (DEBORD 1984 ; point de vue repris par BRUN et DEBORD 1991).

La comparaison des faciès monétaires des sites de Villeneuve et Pommiers (Annexe 4) est éloquent et confirme effectivement la disjonction incontestable des occupations principales des deux sites, comme l'a déjà mis en évidence J. Debord (1984), mais nous proposons d'en inverser l'interprétation. D'un point de vue qualitatif, les faciès des deux sites se distinguent par le faible nombre de types monétaires communs (28) comparé à celui des types présents exclusivement sur l'un des deux (18 pour Villeneuve et surtout 126 pour Pommiers). La différence est encore plus tranchée pour les faciès quantitatifs. En ne s'attachant qu'aux séries suessiones communes aux deux sites, on remarque d'abord que les trois espèces coulées émises à Villeneuve, où elles constituent plus de 90 % de celles-ci, ne représentent que 10 % du monnayage régional de Pommiers. La situation est inversée pour les monnaies frappées “ à la tête de Janus ” (SCHEERS 154), dont on montre par ailleurs qu'elles sont émises à Pommiers dès l'occupation ancienne du site (niveau IV = étape 5 de la vallée) : elles représentent à Pommiers 90 % du monnayage suession commun aux deux sites, contre 10 % seulement à Villeneuve, où par ailleurs une seule des

TYPES	ACY-ROMANCE "La Warde"	CONDÉ-SUR-SWIPPE/ VARISCOURT "Le Vieux Reims"	VILLE-NEUVE-SAINT-GERMAIN "Les Grèves"	POMMIERS
1	1			
2	2			
3	8	4		
4	1	3		
5	1	2		
6	1	25	48	
7	1	40	4	1
8		13	1	
9		5	1	
10		1	107	29
11		1	24	
12			52	3
13			1	1
14			33	1
15			1	
16			10	
17				1
18				2
19				1
20				64
TOTAL DES FIBULES IDENTIFIÉES	15	94	282	103

Fig. 6 A.

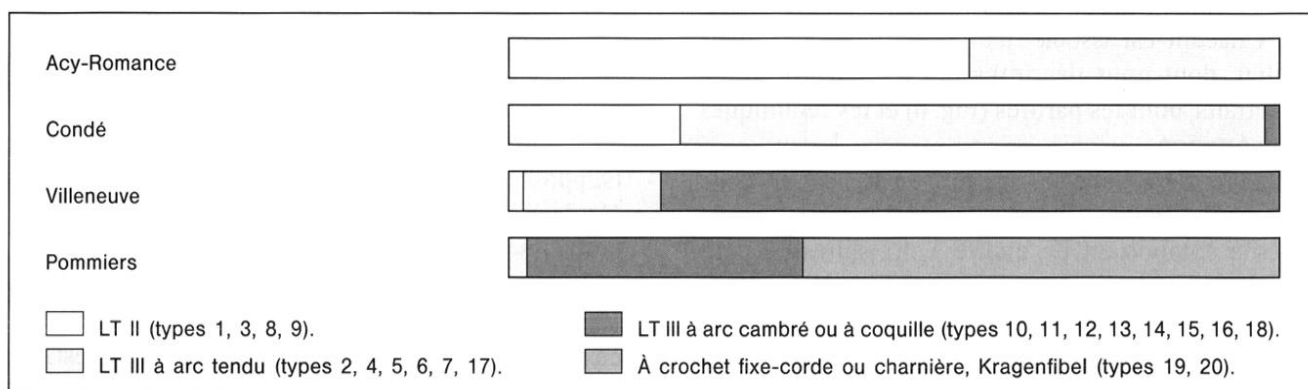


Fig. 6 B.

Fig. 6 : Faciès des collections de fibules des sites de la vallée de l'Aisne :

A : représentation des différents types de fibules, rangés dans l'ordre de la sériation.

B : évolution du faciès des fibules, prenant en compte des catégories plus larges.

Acy-Romance, d'après Lambot et Méniel 1993 ; Condé-sur-Swippe, d'après les données inédites de J.-L. Massy et P. Pion ; Villeneuve-Saint-Germain, d'après les données inédites de J. Debord ; Pommiers, d'après Vauvillé 1912 et les données inédites de l'URA 12 (fouille de 1987-88).

variantes (classe 2) est présente. Mieux encore, la série à légende CRICIRV (SCHEERS 27), qui forme à elle seule plus de 65 % du monnayage de Pommiers, est totalement absente à Villeneuve.

Le renversement des périodes d'occupation des deux sites permet d'intégrer ces observations de façon formellement très cohérente dans l'évolution régionale des monnayages, telle que nous la restituons aujourd'hui à partir de la chronologie relative que nous avons mise en place indépendamment des données numismatiques (Fig. 7) : dans les territoires

rème et suession, la monnaie de bronze coulé circule dès l'étape 1, elle domine de façon écrasante jusqu'à l'étape 4, où fait son apparition la monnaie de bronze frappé, qui finalement la supplante (étapes 5 et surtout 6).

Le passage de l'étape 5 à l'étape 6 paraît se situer aux environs de 40/30 av. J.-C., comme le montre en particulier l'étude de la céramique d'importation. Par ailleurs, la chronologie proposée par J.-B. Colbert de Beaulieu (1955b) pour la collection de monnaies de Pommiers nous semble encore totalement

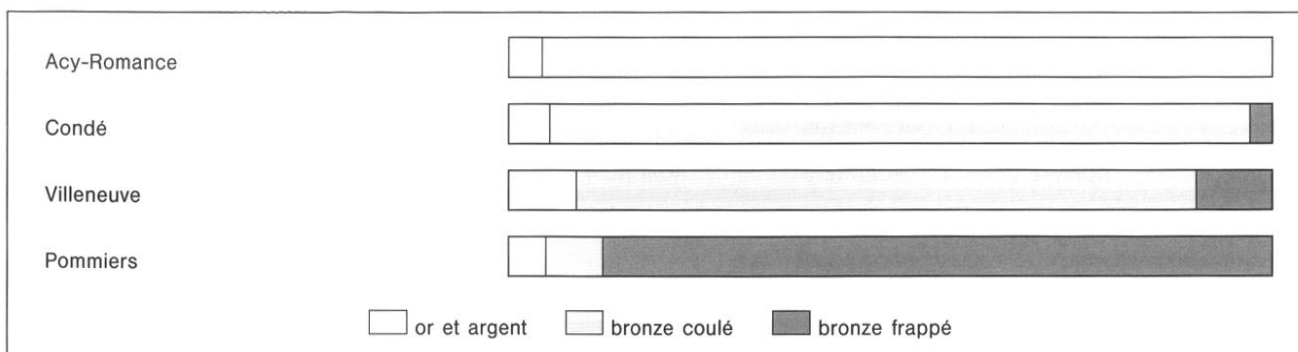


Fig. 7 : Représentation de l'or, de l'argent du bronze coulé et du bronze frappé parmi les collections de monnaies gauloises des sites de la vallée de l'Aisne.

recevable²². Si l'on assigne une durée de 25/30 ans à chaque étape, le début de l'étape 5 doit être placé à la fin de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.²³ et celui de l'étape 4 au début du I^{er} siècle. On est donc amené à proposer que la transition entre les horizons culturels de La Tène D1 et de La Tène D2 (qui correspond au passage de l'étape 3 à étape 4) soit située plusieurs décennies avant le milieu du I^{er} siècle, ce qui rejoint la conclusion établie à partir de l'examen de la documentation de Gaule centrale²⁴.

2. CONFRONTATION DES DONNÉES

2.1. La chronologie

Les données présentées montrent qu'une constatation d'abord faite sur le site bâlois de l'Usine à Gaz (FURGER-GUNTI et VON KAENEL 1976) est généralisable aux trois régions étudiées : les monnaies de bronze coulé y constituent, de loin, le type d'espèce le plus fréquemment rencontré sur tous les sites d'habitat occupés pendant la période de La Tène D1. Cette constatation peut être largement précisée par une comparaison plus précise des différentes étapes de l'évolution des faciès culturels régionaux. L'examen de l'évolution des faciès monétaires apporte aussi, par confrontation avec la collection exactement datée issue des fossés d'Alésia, des arguments nouveaux

qui viennent préciser la datation des différentes séquences culturelles de la fin de la période laténienne (Fig. 8).

Les différentes sériations régionales conduisent à discerner des étapes d'évolution d'une durée évaluée à environ 25/30 ans (soit donc une génération) qui s'échelonnent depuis le plein II^e siècle jusqu'à la période augustéenne. De nombreuses similitudes parmi les mobiliers caractéristiques de chaque étape (objets de parure, céramique d'importation et aussi espèces monétaires en circulation) permettent d'établir des correspondances plus ou moins précises entre les différents faciès.

La concordance la plus immédiate met en jeu les séquences qui peuvent être assimilées à la période "classique" de La Tène D1, qui correspond à l'horizon 3 de la chronologie des sites ségusiaves, à la phase finale d'occupation du site de plaine arverne de La Grande Borne et à l'étape 3 des sites de Gaule belge, représentée par Condé-sur-Suippe.

Les données du Massif central et de la vallée de l'Aisne conduisent ensuite à discerner dans chaque région deux phases antérieures à celle-ci. A côté de convergences significatives (comme la fréquence des fibules de schéma La Tène II à long ressort pendant la phase 1 ou l'apparition des parures en verre caractéristiques de La Tène D1 à la phase 2), des différences résultant de clivages culturels régionaux (comme les fibules de schéma La Tène III qui caractérisent la phase 2 de la vallée de l'Aisne, inconnues dans le Massif central) ou des lacunes documentaires (dues en particulier à la rareté des produits d'importation méditerranéens) interdisent néanmoins leur mise en regard de façon aussi précise. Les monnaies de bronze coulé sont déjà très fréquentes dans les contextes de la phase 2 à Roanne et dans la vallée de l'Aisne, tandis qu'une datation un peu plus ancienne

22. Cette datation, proposée avant que le faciès de Villeneuve n'ait été reconnu, s'appuie surtout sur la comparaison avec les découvertes d'Alésia et les dépôts bien datés du troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. par des monnaies consulaires.

23. On vérifie d'ailleurs que toutes les monnaies de Villeneuve datées par *terminus ante quem* appartiennent à des types présents dans les fossés d'Alésia et par conséquent en circulation avant le milieu du I^{er} siècle.

24. Ces conclusions rejoignent les positions défendues par C. HASSELGROVE (1993) quant à la chronologie des bronzes coulés et à leur circulation intensive avant la Guerre des Gaules.

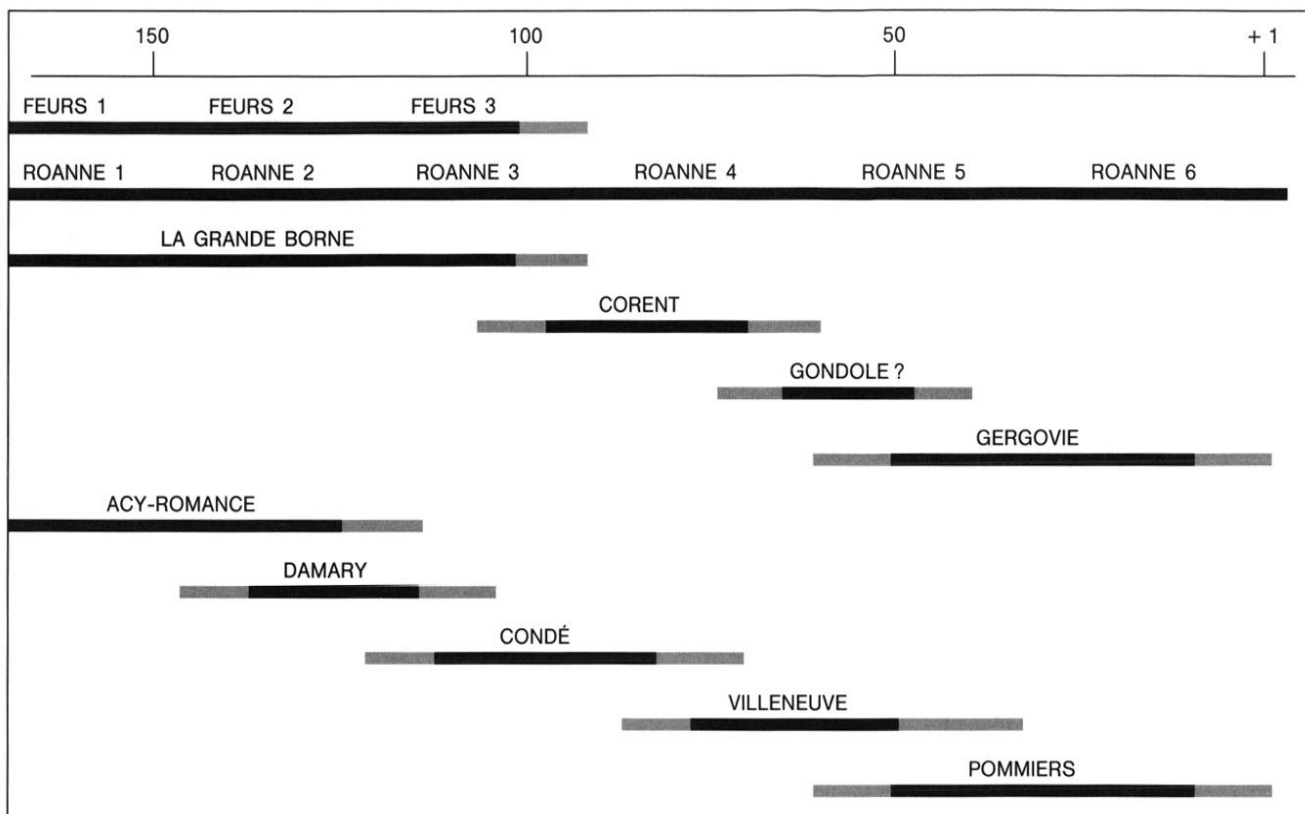


Fig. 8 : Proposition de datation des périodes d'occupation des principaux sites considérés dans cette étude.

semble pouvoir être attribuée à quelques exemplaires isolés.

D'autres ambiguïtés — qui, toutefois, n'affectent pas le raisonnement général — empêchent également d'établir une concordance précise entre les séquences postérieures à La Tène D1 "classique". La phase 4 est partout caractérisée, entre autres, par l'apparition de nouveaux types de fibules, caractéristiques de La Tène D2 (fibules à coquille, fibules arquées...), et de vaisselle importée (campanienne B), mais les ensembles du Massif central qui s'y rapportent, tant à Roanne que dans le Puy-de-Dôme (*oppidum* de Corent) présentent encore une prépondérance des fibules de Nauheim qui n'est pas observée à Villeneuve-Saint-Germain et tend à indiquer une datation globalement plus ancienne. Il en va de même pour les phases 5 et 6, moins bien documentées. Sans entrer dans les détails, rappelons seulement que la phase 6 se signale partout par l'apparition de la terre sigillée de type italique.

La comparaison des faciès monétaires associés aux différentes séquences avec celui des fossés d'Alésia apporte des éléments de datation précis et à notre avis indiscutables. Les sites arvernes sont les

premiers à en bénéficier, à cause de l'important échantillon de monnaies de cette origine à Alésia. Il en résulte que l'occupation massive de l'*oppidum* de Corent ne peut s'être prolongée au-delà du milieu du I^{er} siècle. La même argumentation appliquée aux monnayages régionaux et à ceux issus de la circulation secondaire récoltés sur les sites de la vallée de l'Aisne conduit à une conclusion identique pour l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain. Les données numismatiques obligent donc à placer dans la première moitié du I^{er} siècle la période initiale de La Tène D2 et, par voie de conséquence, à rejeter au tournant du II^e et du I^{er} siècle la fin de la période classique de La Tène D1. Dans ces conditions, la fourchette que nous avons proposée pour la datation de l'horizon 3 des sites ségusiaves, contemporain de cette phase, de 120/100 à 80/70 (VAGINAY et GUICHARD 1988 : 189), devrait être vieillie d'une vingtaine d'années.

Cette datation, plus vieille d'un demi-siècle que celle qui avait cours il y a seulement quinze ans, est en revanche parfaitement compatible avec les données acquises récemment par divers autres moyens indépendants, comme la sériation d'ensembles

cohérents de mobiliers et l'étude des objets associés de type méditerranéen, ou encore la dendrochronologie²⁵.

2.2. L'évolution quantitative de la circulation monétaire

Toutes les données régionales exposées tendent à montrer que la circulation monétaire devient mesurable au moment de la généralisation de la monnaie de bronze coulé, que l'on observe au cours de la période immédiatement antérieure à la diffusion des fibules de Nauheim, période que l'on propose de placer dans la seconde moitié du II^e siècle.

Le seul moyen de comparer le volume de cette circulation dans différentes régions est d'utiliser un étalon de mesure indépendant. Nous avons donc comparé les rapports calculés entre le nombre de tessons de vaisselle et le nombre de monnaies, selon une méthode préconisée par Py (1990b : 386) (Fig. 9). Si la fiabilité des résultats demeure incertaine²⁶, leur cohérence semble du moins indiquer des tendances générales. Ces rapports paraissent d'abord montrer que, pendant une période donnée, l'importance de la circulation décroît d'autant plus que l'on s'éloigne du littoral méditerranéen. Ils indiqueraient aussi que l'accroissement considérable de la circulation observé à Lattes au cours de la première moitié du I^{er} siècle affecte tout autant la Gaule chevelue : la fréquence des monnaies augmente d'un facteur 6 à 10.

PÉRIODE	LATTES	SEGUSIAVI	ARVERNI	BELGIQUE
120/90	250	500 ¹	450 ²	2 300 ⁴
90/50	40		75 ³	265 ⁵
50/20	70			250 ⁶

Fig. 9 : Essai de comparaison inter-régionale du volume de la circulation monétaire, à partir du ratio (nombre de tessons de vaisselle/nombre de monnaies).

Le calcul a été effectué à partir des ensembles suivants : (1) : Feurs, fosses 4 et 5 (5 000 tessons) ; (2) : La Grande Borne, fosse B47AT (2 600 tessons) ; (3) : Corent (4 000 tessons) ; (4) : Condé-sur-Suippe (125 000 tessons) ; (5) : Villeneuve-St.-Germain (200 000 tessons) ; (6) : Pommiers, niveau 4 (2 800 tessons) ; dans le niveau 2 (2 800 tessons), le ratio remonte à 1 300. Par ailleurs, le volume des ensembles de Lattes pris en compte est respectivement de 11 000, 3 500 et 4 500 tessons.

25. Les dates dendrochronologiques disponibles pour cette période ont été rassemblées par G. KAENEL (1990). De nouvelles données très importantes ont été acquises récemment à Besançon (GUILHOT, LAVENDHOMME et GUICHARD 1992). Les dates d'abattage en relation avec des ensembles de mobilier rattachables au faciès culturel de La Tène D1 se situent toutes entre 125 et 90 av. J.-C.

26. La comparaison doit mettre en jeu des sites ayant la même fonction (ce qui est du moins probablement le cas pour les *oppida*). Il est également impossible d'évaluer les variations régionales de la "consommation" de vaisselle.

Un fléchissement de la circulation monétaire au moment de l'introduction du monnayage romain est aussi enregistré chez les *Segusiavi* (cf. *supra*, § 1.1.). Ce phénomène, déjà signalé dans le Midi (PY 1990b : 387), semble témoigner d'une modification de l'usage de la monnaie — en particulier la raréfaction des espèces de bronze de faible module (sur ce sujet, cf. REECE 1981) — plutôt que d'une récession économique, contredite à Roanne par le reste de la documentation archéologique.

La régularité apparente du niveau de circulation pendant tout le I^{er} siècle à Roanne est en revanche difficile à interpréter. L'ampleur des collections issues des *oppida* régionaux (mont Beuvray et Essalois) semble en effet montrer que la circulation sur ces sites connaît un accroissement considérable, identique à celui des régions où elle a pu être mesurée plus précisément. Dans l'état actuel de la connaissance du site antique de Roanne, il ne semble pas possible de choisir entre l'une des deux explications qui se dégagent naturellement : fonction économique du site très différente des *oppida* contemporains ou simple problème d'échantillonnage déficient (il n'est pas absolument certain que l'échantillonnage dont on dispose pour les trois derniers quarts du I^{er} siècle soit aussi satisfaisant que celui disponible pour la période antérieure).

Enfin, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, l'évolution de la part des monnaies de métal noble dans les différentes séries régionales étudiées ne montre pas de tendance générale à la baisse au cours du I^{er} siècle av. J.-C. Alors qu'elle chute effectivement en Auvergne, passant de 20 % sur les sites de plaine et l'*oppidum* de Corent à 5 % sur celui de Gergovie, elle paraît demeurer à un niveau stable dans le domaine éduen (environ 15 % pour la série du mont Beuvray, majoritairement postérieure à La Tène D1, contre 19 % pour la série de Roanne, qui comporte une forte composante de La Tène D1) et dans la vallée de l'Aisne (environ 8 %, autant à Condé qu'à Villeneuve et à Pommiers). Ces différences devraient pouvoir être expliquées par des difficultés inégales d'approvisionnement en métal et par la disparité des situations politiques rencontrées dans les régions émettrices.

2.3. La circulation monétaire en Gaule chevelue au II^e siècle

La circulation monétaire antérieure à l'introduction massive des espèces de bronze coulé présente une caractéristique originale chez les *Segusiavi*, que

l'on ne retrouve ni chez les *Arverni*, ni en Gaule belge. Alors que dans ces dernières régions, les monnaies découvertes dans des contextes archéologiques sûrement datables de cette période sont l'exception, les horizons contemporains des sites de Roanne et Feurs ont livré en assez grand nombre des oboles massaliètes et surtout des imitations d'oboles, caractérisées par leur faible titre et leur style de gravure parfois franchement gaulois²⁷. Il est difficile d'imaginer qu'il peut s'agir d'un phénomène propre à la région exiguë qui correspond au territoire de la cité des *Segusiavi* : l'absence quasi-totale de comparaison s'explique sans doute pour beaucoup par une déficience de la documentation. Compte-tenu de la rareté des découvertes de drachmes massaliètes en Gaule chevelue, il est vraisemblable que ces oboles ont servi de divisions à un système autre que celui de Marseille²⁸. Néanmoins, si ce système est régional, on ignore encore complètement son étalon. On pourrait aussi penser à des frappes de la moyenne vallée du Rhône ou du Dauphiné, régions dans lesquelles des monnayages d'argent circulent dès le plein II^e siècle. La rareté des découvertes d'espèces similaires dans ces régions ne fait pas obstacle, vu la faiblesse de la documentation disponible²⁹.

2.4. Les faciès régionaux en Gaule chevelue au I^{er} siècle : l'alternative bronze coulé/bronze frappé

Un des plus importants acquis des recherches récentes en Auvergne est la mise en évidence d'un monnayage régional³⁰ de bronze coulé dont l'iconographie est inspirée, comme pour une bonne partie

de ceux connus en Gaule à la même époque, des petits bronzes massaliètes "au taureau cornupète". Mieux encore, il apparaît très clairement que ce monnayage caractérise la plus ancienne phase de circulation du I^{er} siècle, ce qui explique sa mise en évidence si tardive, les sites auvergnats occupés à cette époque n'ayant été étudiés que très récemment. Les données disponibles sur le monnayage des *Suessiones* et des *Remi* permettent d'identifier une situation parfaitement identique.

En revanche, la circulation monétaire chez les *Ædui* et les *Segusiavi* présente des caractéristiques fort différentes : nos statistiques montrent la large prépondérance des espèces coulées jusqu'à la disparition des frappes indigènes indépendantes. Cette observation est corroborée par la rareté et le faible effectif des séries de monnaies de bronze frappé attribuables aux *Ædui*.

Un examen rapide des données disponibles tend en fait à montrer que toutes les régions qui ont émis des monnaies de bronze coulé se rattachent probablement à l'un des deux scénarios exposés. L'utilisation prolongée et quasi-exclusive des monnaies de bronze coulé caractérise ainsi certainement la circulation monétaire chez les *Sequani*³¹. De la même manière, la situation observée chez les *Arverni*

cavalier (BN 5780-5785 ; DEROC 1983 : 9). Par ailleurs, les imitations d'oboles massaliètes sont particulièrement fréquentes sur l'*oppidum* de Larina (Hières-sur-Amby, Isère), situé au nord du territoire allobroge (FISCHER 1990a), tandis qu'elles semblent absentes des nombreuses découvertes de celui de Barry (Bollène, Vaucluse), situé à 150 km plus au sud (GENTRIC 1981 : 13-17).

27. On ne dispose pas d'inventaire systématique des imitations d'oboles massaliètes, qui semblent avoir rarement été signalées en Gaule chevelue (sur la circulation des oboles massaliètes en Gaule, cf : HIERNARD 1982, RICHARD 1992). D'une façon générale, le monnayage divisionnaire d'argent est quasi inconnu ; pourtant, dès lors que les fouilles sont suffisamment minutieuses, ce monnayage forme une part importante des découvertes : voir l'autre exemple caractéristique de Saint-Marcel (Indre), toujours à propos d'oboles massaliètes (DUPOUX et ROCHE 1976).

28. L'explication donnée par A. DEROC (1983 : 19) pour expliquer la circulation massive des oboles de Marseille dans la vallée du Rhône, opposée à la rareté des drachmes de même origine, est aussi valable pour les régions plus septentrionales : "les deux groupes de monnaies étaient destinés à circuler dans des régions différentes et à jouer des rôles économiques différents. La drachme de Marseille n'a circulé que sur le domaine de *Massalia* où elle a servi de monnaie lourde, alors que l'obole, en raison de son faible poids, qui en faisait un diviseur quelconque, a essayé largement [...]. Les espèces indigènes n'ont circulé que dans la *Provincia*, au nord de la Durance."

29. Les rares provenances enregistrées pour des imitations d'oboles massaliètes font pencher Deroc en faveur d'émissions de Provence ou de basse vallée du Rhône (DEROC 1983 : 68-70). On connaît cependant quelques exemplaires d'une obole à la croix légendée DVRNAC/AVSC, qui correspond à une division des monnaies au

30. Peut-être doit-on s'interroger sur la nature du cadre politique dans lequel ont été fabriquées les premières monnaies coulées de Gaule chevelue. La faible diversité typologique des monnaies coulées du centre et du centre-est de la Gaule — cf., de façon encore plus significative, les séries les plus fréquentes des territoires éduen et séquane — et leur dispersion souvent bien plus grande que celle des monnaies frappées les distinguent en effet des monnayages de cité que sont les espèces frappées plus récentes. Néanmoins, dans le cas précis des monnaies "au long cou", tout indique que les centres de fabrication sont situés seulement dans le Puy-de-Dôme. Leur production dans le Midi, autrefois proposée (cf. *infra*, § 2.6.2), est rendue improbable à la fois par l'incongruité d'une telle espèce dans cette région et par la corrélation de leur distribution avec celle d'autres monnaies indiscutablement arvernes.

31. Le faciès régional séquane est bien connu par des séries importantes provenant d'habitats, comme Besançon, Breisach "Hochstetten", Hüfingen, Sissach et Bâle. Sur ce dernier site, les monnaies coulées dominent autant sur le site de plaine de l'Usine à Gaz (aucune monnaie de bronze frappé) que sur le site d'*oppidum* qui lui a succédé (FURGER-GUNTI et VON KAENEL 1976). A Hochstetten, Hüfingen et Sissach, sites abandonnés à la fin de La Tène D1, toutes les monnaies de bronze sont coulées (21 sur le premier site, 23 sur le second et 9 sur le troisième) et comprennent des émissions séquanes (type A), leuques et helvètes (STORK 1984 ; MÜLLER-VOGEL 1986). A Besançon, les monnaies séquanes de bronze coulé sont aussi de loin les plus fréquentes dans les niveaux d'occupation de La Tène D (70 des 83 monnaies de bronze coulé sur une collection de 105 espèces identifiées, contre seulement 20 monnaies de bronze frappé ; FISCHER 1992).

semble généralisable à d'autres ensembles de la Gaule centrale, comme les *Bituriges*³², les *Turonés*³³, les *Senones* ou les *Carnutes*, qui ont tous frappé des monnaies de bronze en très grand nombre et de typologie variée.

Selon la même logique, les peuples du Nord-Est qui ont émis de la monnaie de bronze seraient à ranger en majorité (sinon en totalité) dans le même groupe, même si l'on dispose de peu de séries cohérentes qui permettent de caractériser les différents cas de figure régionaux. Les émissions qui leur sont attribuées comprennent en effet pour la plupart à la fois des monnaies de bronze frappé et d'autres de bronze coulé³⁴. L'antériorité des monnayages de bronze coulé a d'ailleurs été suggérée récemment pour la région occidentale de la Gaule belge sur la base des faciès de sanctuaires (DELESTRÉE 1991). Le même phénomène est enfin constaté dans le sud-est de l'île de Bretagne, chez les *Cantii* : les premières émissions de bronze du Kent sont encore une fois des monnaies coulées dérivées du type massaliète "au taureau cornupète", qui seront progressivement remplacées au cours du I^{er} siècle av. J.-C. par des monnaies frappées (HASELGROVE 1986 : 75, 96-100, 191 ; VAN ARSDELL 1989 : 7-14).

A contrario, il nous paraît impossible de trouver un exemple probant de région de Gaule chevelue où une espèce de bronze frappé aurait précédé des émissions de bronze coulé. Il nous semble même, en l'état de la documentation archéologique, que les plus anciennes émissions en métal vil des régions considérées, quelles qu'elles soient, ont toujours été des espèces coulées, ce qui généralise donc une constatation déjà effectuée pour le sud-est de la Bretagne insulaire, que l'on a récemment suggéré d'étendre

à la Gaule belge, sans toutefois discerner la variété des cas de figure régionaux (HASELGROVE 1993). Cette variété se traduit par des décalages chronologiques pour l'adoption de la monnaie de bronze frappé — comme le montre par exemple la grande fréquence dans les fossés d'Alésia des monnaies coulées des *Senones*, peuple également connu pour avoir émis des monnaies frappées (qui seraient donc à notre avis postérieures), tandis que les *Arverni* ont déjà opté définitivement à la même époque pour ces dernières — ou par le maintien prolongé de la fabrication de la monnaie coulée en Gaule du Centre-Est et de l'Est³⁵.

2.5. Le contexte économique de la circulation du monnayage de bronze coulé

L'apparition et la généralisation de monnayages de métal vil ne peuvent que traduire une mutation profonde de l'économie et plus largement de l'organisation sociale. Il serait en revanche illusoire de croire que l'on pourrait séparer les données accessibles à l'archéologue entre causes et conséquences du phénomène, tant il existe une relation récurrente entre l'introduction du monnayage dans une société et l'évolution de celle-ci (cf. par exemple les précautions méthodologiques exposées par HASELGROVE 1986 : 17-27).

On peut du moins constater que la mise en circulation généralisée de monnaies de faible module en métal vil en Gaule chevelue a fait accéder les sociétés laténiennes à un système économique aussi élaboré que celui en vigueur à la même époque dans le monde hellénistique. En l'absence de données archéologiques précises, on proposait encore récemment de considérer l'apparition des monnaies de bronze coulé, facilement et rapidement produites, comme le stade ultime de la monétarisation de

32. La situation rencontrée à Levroux (Indre) est parfaitement explicite. Dès 1981, O. BUCHSENSCHUTZ (1981 : 332) relève ainsi la plus grande fréquence des monnaies coulées dans les contextes anciens du site. En fait, les données disponibles confortent l'hypothèse d'une apparition plus tardive des monnaies de bronze frappé, comme en rendent compte des travaux plus récents (COLIN 1990 : 205). Le site de plaine des Arènes livre en effet des bronzes coulés en quantité importante. Ceux-ci constituent même la totalité des découvertes d'espèces de métal vil dans certains secteurs (terrain Lacotte) (FISCHER et BUCHSENSCHUTZ 1988 ; GRUEL 1989 : 40-41). Sur l'*oppidum* de la colline des Tours, postérieur, les émissions de bronze coulé ont en revanche pratiquement disparu.

33. Les *Turonés* semblent être les auteurs d'une émission de bronze coulé largement diffusée, dite "à la tête diabolique". C'est le monnayage de bronze le plus fréquent sur le site des Pichelots (commune des Alleuds, Maine-et-Loire) : sur 12 monnaies de bronze recensées, toutes coulées, elles sont au nombre de 10 (AUBIN, GRUET et SIRAUDEAU 1982). Au vu des publications préliminaires disponibles, ce site paraît avoir été abandonné à la fin de La Tène D1.

34. La liste des peuples du Nord-Est émetteurs de monnaies de bronze coulé est la suivante, d'après S. SCHEERS (1983 : 163-179) : *Bellovacii*, *Leuci*, *Meldi*, *Nervii*, *Remi*, *Suessiones*, *Treviri*.

35. Au terme de ce rapide tour d'horizon des débuts de la circulation des monnayages de bronze en Gaule chevelue, on ne peut manquer de s'interroger sur la situation rencontrée dans le nord de la Province, à l'interface du monde méditerranéen et du monde laténien. Il est en fait difficile de s'en faire une idée définitive en l'absence de série importante provenant de sites d'habitat. Il est de ce point de vue révélateur que le problème des monnayages de bronze ne soit même pas abordé dans la synthèse régionale de DEROG (1983). La large prédominance des petits bronzes massaliètes parmi la série monétaire de l'*oppidum* de Barry à Bollène (nord du Vaucluse) (GENTRIC 1981) est du moins un jalon important qui pourrait attester aussi de la situation du Dauphiné si l'on se rappelle qu'aucune émission de bronze ne peut être attribuée aux *Allobroges*. La série récemment publiée de l'*oppidum* de Larina, dans le nord du département de l'Isère, confirme l'attachement du Dauphiné au faciès de la vallée du Rhône, mais résout en partie seulement le problème des bronzes en raison de la faiblesse de la série ; en tout cas, le site n'appartient pas au faciès éduo-séquane (FISCHER 1990a).

l'économie, postérieur à l'introduction du bronze frappé (COLBERT 1973 : 239). Leur émission était plus précisément mise en relation avec la guerre des Gaules, qui fut certainement une période de forte pénurie de métaux précieux. Outre le fait que cette hypothèse ne peut expliquer l'apparition généralisée de la monnaie de bronze coulé en Gaule, même dans des régions non affectées ou peu affectées par ces événements (par exemple dans le sud-est de la Bretagne insulaire), elle est surtout curieuse parce qu'elle suppose que la généralisation de l'utilisation de la monnaie à tous les échelons des échanges, signe d'intense activité économique, se serait opérée en période de troubles, où l'on attendrait plutôt un ralentissement de la circulation monétaire.

D'après diverses observations archéologiques — en particulier celles consignées plus haut —, il apparaît en fait que l'utilisation de ce monnayage est déjà générale en Gaule chevelue (du moins en Gaule du Centre, de l'Est et du Nord-Est) dès la seconde moitié du II^e siècle. Cette datation "haute", conduit à rechercher d'autres scénarios pour l'apparition de ce monnayage. Selon l'un d'entre eux, récemment proposé (GRUEL 1989 : 151-152), l'introduction brutale d'une monnaie de si faible valeur suppose une véritable révolution dans les pratiques économiques de régions qui utilisaient jusqu'alors comme seuls agents monétaires les métaux précieux. Ces "monnaies" coulées auraient donc pu n'être, à l'origine, que des jetons de compte émis lors d'occasions particulières (foires par exemple) pour mieux permettre le contrôle fiscal des échanges. Ces jetons n'auraient pris que progressivement valeur de monnaie.

Ainsi exposée, cette hypothèse a l'inconvénient de proposer un mécanisme qui va à l'inverse de celui généralement reconnu dans les civilisations classiques, selon lequel c'est la monétarisation progressive de l'économie qui conduit en dernier ressort à l'émission de monnaies légères de métal vil dont la valeur du support est très faible (par exemple : CRAWFORD 1986 : 43-52 ; HASELGROVE 1986 : 23, avec bibliographie).

On s'accorde en effet généralement à considérer que le développement de la monnaie dans les sociétés classiques a eu comme moteur principal le règlement d'obligations par le pouvoir émetteur. L'émission de monnaie n'a donc jamais répondu à la volonté de mettre à la disposition du public un outil économique efficace ; ce rôle de médium commercial n'a été acquis que par l'usage. La constatation est également valable pour le monnayage de bronze : son émission sert à faciliter la reconstitution du stock de métal précieux détenu par le pouvoir émetteur au

moyen du contrôle du change, les espèces nécessaires aux transactions de la vie quotidienne étant procurées par des changeurs contre des monnaies de métal noble qui retournent ainsi dans les caisses du pouvoir. Cette procédure ne peut néanmoins fonctionner que si le marché est préparé à accepter la monnaie de bronze. Cette acceptation repose sur des bases différentes de celles rencontrées pour la monnaie de métal noble. Pour cette dernière, les espèces, de poids et de titre stables sur la longue durée, sauf accident, pendant la période considérée (III^e-I^{er} siècle), conservent une valeur comme marchandise. Il en va tout autrement de la monnaie de bronze. La même période voit, autant à Rome que dans le monde hellénistique, une diminution croissante du poids des espèces divisionnaires de bronze. Si l'histoire de ce phénomène est très malaisé à retracer dans ses détails³⁶ — surtout parce que l'apparition de nouvelles divisions, plus faibles, est difficile à distinguer de la réduction du poids de métal de l'unité de compte utilisée —, la tendance générale est du moins indiscutable : la valeur libératoire de la monnaie de bronze tend à s'écarter de plus en plus de la valeur de son support métallique. On s'accorde néanmoins généralement à penser qu'elle n'a jamais atteint — du moins avant l'antiquité tardive — le statut de monnaie fiduciaire au sens strict, c'est-à-dire au cours purement conventionnel garanti par l'État³⁷. Son acceptation par le marché repose surtout sur le maintien d'une forte demande, qui découle à la fois d'une pénurie de métaux précieux, d'un intérêt soutenu à pouvoir disposer de divisions très faibles de l'unité de compte et d'un contrôle du volume des émissions.

De fait, les populations gauloises avaient sous les yeux un exemple qui répond à ce modèle, celui de Marseille, au contact duquel elles s'étaient déjà plus ou moins familiarisées avec l'usage de la monnaie pour des transactions économiques courantes. Ainsi, dès le plein II^e siècle, circulent déjà en Gaule du Centre-Est des monnaies divisionnaires d'argent à bas

36. Voir par exemple les difficultés que soulève le système pondéral massaliète reconstitué par Cl. Brenot — à cause, en particulier de son incompatibilité avec les datations archéologiques des émissions considérées —. Les correspondances proposées par cet auteur (BRENOT 1990 : 34) à partir des travaux de Crawford sur le monnayage romain (CRAWFORD 1974 : 595-597) donnent du moins un ordre de grandeur de la contrepartie en argent de la monnaie de bronze : un petit bronze serait l'équivalent d'une demi-obole au I^{er} siècle.

37. C'est l'opinion exprimée péremptoirement par M. FINLEY (1975 : 189-190), qui, d'une façon générale, constate le caractère primitif des outils économiques dont disposaient les civilisations de l'Antiquité classique. La plupart des travaux récents consacrés à ce sujet adoptent le même point de vue (cf. par exemple NICOLET 1987 : 160-170, avec bibliographie).

titre calquées sur celles émises par Marseille. A la même époque, la monnaie de bronze est utilisée de longue date par l'économie massaliète : un système divisionnaire de la drachme a progressivement été mis en place, qui a finalement donné lieu à la naissance d'une monnaie de bronze de petit module avant la fin du III^e siècle (PY 1990b : 379).

L'utilisation de plus en plus fréquente de ce monnayage au cours du II^e siècle par les populations de la basse vallée du Rhône et du Languedoc oriental traduit le besoin économique auquel il répond. De la même manière, l'apparition de la monnaie de bronze en Gaule chevelue n'apparaît que comme l'élargissement d'une pratique préexistante dans le Midi, ce qu'indique de façon suffisamment explicite la typologie empruntée par de nombreuses séries aux émissions au taureau cornupète. Cette hypothèse n'exclut d'ailleurs pas forcément celle formulée par K. Gruel. Dans une société encore peu rompue à l'usage de l'outil monétaire, les transactions commerciales sont en effet largement facilitées par le rassemblement périodique de marchands dans des foires. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que la familiarisation avec la monnaie de bronze s'est effectuée dans un tel contexte et que, d'une certaine façon, les participants indigènes à ces rassemblements ont pu d'abord considérer que la monnaie de bronze ne pouvait être utilisée que dans ce contexte précis³⁸.

Est surtout remarquable, en fin de compte, le décalage chronologique important entre la première émission d'une monnaie de bronze par Marseille et le début de l'utilisation généralisée de la même monnaie en Gaule chevelue³⁹. Les Gaulois donnent l'impression d'avoir "pris le train en marche" en s'adaptant de façon fulgurante à l'un des systèmes monétaires les plus évolués du monde méditerranéen (tout en conservant des particularités archaïques comme le trimétallisme et surtout le cloisonnement des émissions ; cf. *infra*, § 2.6.). En fait, l'argument déterminant fut sans aucun doute la nécessité, comme le suggérait

Colbert de Beaulieu : l'augmentation progressive de l'usage de l'outil monétaire et des contacts commerciaux avec Marseille et Rome devait forcément se conclure par une pénurie de métal précieux qui ne pouvait être palliée que par l'émission d'espèces de métal vil, sous peine de voir se bloquer toute l'activité économique. Cette pénurie s'est sans doute fait ressentir assez brutalement, comme en témoignent la soudaineté apparente de la généralisation de l'usage de la monnaie de bronze coulé, et son faible décalage avec l'adoption de la monnaie d'argent⁴⁰, comme d'autres l'ont déjà remarqué (POLENZ 1982 : 162). Cette soudaineté explique peut-être aussi le recours au moulage plutôt qu'à la frappe. Cette technique de fabrication avait néanmoins l'inconvénient d'exposer plus facilement la monnaie à la contrefaçon, mais il est impossible d'apprécier la part du faux-monnayage de bronze en circulation. L'importance de la contrefaçon du monnayage d'argent, attestée par la fréquence des monnaies fourrées perdues sur les sites d'habitat, suggère en tout cas que le même problème se posait pour le bronze et était très mal combattu par les autorités monétaires.

2.6. La circulation "secondaire"

2.6.1. L'évolution de la circulation secondaire en Gaule chevelue

Les données exposées fournissent des renseignements sur l'évolution de la circulation "secondaire" (circulation des monnaies hors de leur région d'émission).

Constatons en premier lieu qu'il ne semble pas y avoir d'augmentation de la part des monnaies extrarégionales au long du I^{er} siècle dans les séries étudiées, contrairement à une idée suffisamment répandue pour être devenue un des principes des études de numismatique gauloise (COLBERT 1973 : *passim*, en particulier p. 308 *sq.*). Cette constatation n'est finalement pas surprenante, pour deux raisons :

- 1) Les monnaies responsables des forts taux de circulation secondaire dans les séries anciennes sont en grande majorité des espèces de métal vil (bronze coulé) et des espèces légères d'argent. Ces monnaies, à cause de leur très faible valeur, pouvaient

38. Des travaux récents menés sur les monnayages du sud-est de la Grande-Bretagne (COLLIS 1988 ; HASELGROVE 1988 : 118) montrent que la circulation des premières espèces de bronze coulé de cette région présente des "anomalies" qui les distinguent des monnayages plus récents de bronze frappé. Par certains aspects (plus large diffusion, fréquence des trésors), elle est en effet plus proche de celle des monnaies de métal noble.

39. La différence de nature de la circulation monétaire entre le Midi et la Gaule du Centre-Est (territoire ségusiave) au milieu du II^e siècle est encore démontrée par la nature des espèces massaliètes (ou inspirées directement du monnayage massaliète) en usage : alors que la Gaule du Centre-Est n'utilise encore que du monnayage divisionnaire d'argent, mais en quantité, le Midi préfère largement le bronze. Ce dernier représente ainsi plus de 60 % de l'effectif à Lattes à cette époque, les oboles moins de 1 % (PY 1990b : 381).

40. L'identification d'émissions d'argent antérieures à l'apparition du monnayage de bronze dans les régions considérées demeure en effet problématique, sinon sur le territoire des *Ségusiavi*.

servir de divisions dans n'importe quel système (cf. *supra*, note 25).

- 2) La nature des pouvoirs émetteurs et le système cloisonné (utilisation d'échelons régionaux propres) étant préservés pendant plusieurs décennies après la guerre des Gaules, le contexte de la circulation monétaire demeure inchangé pendant cette période (l'examen de l'évolution de la circulation monétaire à Roanne montre encore plus précisément que la rupture avec le système cloisonné intervient seulement à la fin du I^{er} siècle avec la diffusion de monnayages impériaux).

Les chiffres conduisent même à penser que le cloisonnement se renforce pendant la première moitié du I^{er} siècle. La part de la circulation secondaire est en effet de 26 % des monnaies de Gaule chevelue pour les sites de plaine arvernes contre 13 % à Corent et 8 % à Gergovie, de 25 % à Feurs⁴¹ contre 13 % au mont Beuvray, de 18 % à Acy-Romance contre 3 % à Villeneuve-Saint-Germain et 12 % à Pommiers. Les exemples pourraient être multipliés⁴². L'ampleur de ce phénomène mériterait toutefois d'être précisée, en particulier en comparant la circulation des différents métaux. Allié à la constatation que la même période voit aussi l'accroissement du souci des pouvoirs émetteurs de personnaliser leur monnaie (signifié par la généralisation de l'usage d'inscrire un anthroponyme sur les espèces et la multiplication des émissions dans certaines régions), il traduit néanmoins indéniablement une évolution du contexte politique des émissions monétaires.

2.6.2. La circulation des monnaies de Gaule chevelue dans le Midi

La relative fréquence de certains monnayages provenant des régions étudiées (en particulier l'Auvergne) dans les séries méridionales mérite que l'on se penche brièvement sur cette question. En effet, si la circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône et le Languedoc oriental est très largement dominée par les espèces massaliètes, qui représentent toujours plus de 70 % des espèces perdues sur les sites, le monnayage issu de Gaule chevelue occupe une place qui n'est pas marginale : 5 % de la circulation à

Bollène, 8 % à Lattes... On a remarqué à juste titre que ces pertes ne témoignaient pas d'échanges commerciaux à longue distance mais de transactions locales et quotidiennes (GENTRIC 1981 : 57) : il s'agit en très grande majorité de monnaies de bronze, qui peuvent servir occasionnellement comme divisions pour les systèmes en vigueur dans le Midi.

L'attribution aux *Arverni* de la monnaie coulée "au long cou" renforce une des caractéristiques de cette circulation secondaire. L'inventaire montre en effet la singulière importance du monnayage arverne dans les séries méridionales : sur un corpus de 151 monnaies originaires de Gaule chevelue recensées dans la basse vallée du Rhône, celles des *Arverni* sont au nombre de 83 (55 %), dont 57 monnaies "au long cou" (GENTRIC 1981)⁴³. Les fouilles récentes de Lattes confirment cette fréquence : les monnaies des *Arverni* y sont au nombre de seize, dont treize pour le seul type "au long cou" sur un total de vingt-trois monnaies de Gaule chevelue (PY 1990b : 381).

Le Midi méditerranéen apparaît donc comme la principale zone de circulation secondaire du monnayage arverne⁴⁴, puisque le nombre de monnaies qui y est recensé dépasse largement celui des espèces qui ont été perdues sur le territoire des grandes cités limitrophes (*Ædui*, *Bituriges*, *Lemovices*). Il est vrai que ce phénomène peut être amplifié par l'état d'avancement variable des recherches, mais la quasi-absence des monnaies arvernes dans des séries de fort effectif comme celle du mont Beuvray est certainement significative. Encore plus insolite est la fréquence du monnayage arverne dans le Midi relativement à celui des autres régions de Gaule chevelue. Cette abondance est logiquement en rapport avec la proximité du territoire arverne, mais ce paramètre ne suffit pas à tout expliquer, puisqu'on s'attendrait aussi, dans ce cas, à une forte représentation des monnaies du Centre-Est, directement relié aux régions méridionales par l'axe Rhône-Saône, alors que leur proportion est minime (5 %). Les régions du Centre (Loire moyenne) sont même mieux représentées dans la série étudiée par G. Gentric, avec seize monnaies coulées "à la tête diabolique" (11 %). On doit aussi s'interroger sur l'abondance anormale de l'espèce coulée arverne, plus ancienne, comparée à celle des monnaies frappées, et, parmi celles-ci, de

41. Sont exclues des statistiques les monnaies de la métrologie de l'obole, d'origine incertaine.

42. Le monnayage non régional correspond à 21 % des pertes sur l'*oppidum* trévire du Titelberg (REDING 1984), respectivement 49 et 11 % sur le site des Arènes et sur l'*oppidum* de la colline des Tours à Levroux (GRUEL 1989 : 41, tableau).

43. Une autre étude (RICHARD 1983) répertorie 69 monnaies arvernes (espèces coulées exclues) dans un cadre géographique plus large, qui inclut le Languedoc.

44. On a même suggéré que des monnayages arvernes ont pu susciter ponctuellement des imitations dans le Midi (FISCHER 1990b).

l'absence de certains types⁴⁵. Il semble en effet que la plupart des pertes datables (peu nombreuses) se soient produites dans la période de 70 à 30 av. J.-C., le nombre de monnaies gauloises en contexte archéologique sûrement plus ancien étant réduit à quelques unités⁴⁶. L'accroissement spectaculaire de la circulation monétaire, attesté dans la première moitié du I^{er} siècle dans le Midi comme en Gaule chevelue, peut expliquer en partie cette apparente contradiction parce qu'il favorise la circulation secondaire des monnaies de Gaule chevelue, au même titre que toutes les monnaies en usage au même moment, donnant ainsi l'illusion d'une apparition "tardive" pour des types en usage depuis plusieurs décennies dans leur région d'origine. Mais cet argument ne suffit pas à tout expliquer, car il supposerait une proportion d'espèces coulées parmi les monnaies des *Arverni* intermédiaire entre les chiffres de Corent et de Gergovie, ce qui n'est pas du tout le cas. D'autres facteurs doivent donc être invoqués, comme :

- 1) la tendance à des datations trop basses des contextes de découverte ou leur non-représentativité (trop faible nombre) ;
- 2) la circulation sélective de certaines espèces.

Le deuxième facteur intervient certainement de façon déterminante. C'est en tout cas le seul qui permette de comprendre que des espèces comme celle "au renard" (BN 3966-3969), contemporaines ou quasi-contemporaines de celles à légende MOTVIDIACA et EPOS, ne soient absolument pas diffusées, contrairement à ces dernières, malgré leur prépondérance à Corent qui est le principal site arverne contemporain de leur circulation. L'explication tient peut-être au module variable des monnaies : celles qui ont été diffusées dans le Midi sont toutes de module approximativement identique à celui des petits bronzes massaliètes ; celles de module nettement plus petit (BN 3966-3969 et BN 3982-3989) ne l'ont pas été.

Quoi qu'il en soit, on est amené à conclure que la fréquence des monnaies arvernes parmi les découvertes méridionales atteste de contacts privilégiés des

populations arvernes avec le littoral méditerranéen au I^{er} siècle av. J.-C.⁴⁷.

2.7. La "zone du denier"

Une vaste région de la Gaule du Centre-Est (le territoire des *Ædui*, des *Sequani* et des *Lingones*), a été depuis longtemps identifiée sous le nom de "zone du denier" (COLBERT 1966b ; COLBERT 1973 : 229 sq., 271 sq. ; ALLEN 1990 : 38-40). L'homogénéité métrologique des monnayages d'argent qui y furent émis pendant une partie du I^{er} siècle (environ 1,9 g) est en effet fort bien établie, tout comme une de ses conséquences : la large diffusion des espèces en cause sur l'ensemble de la zone. L'utilisation d'un même étalon pondéral sur une vaste région a certainement facilité les échanges commerciaux, en laissant de côté les cités limitrophes qui n'ont pas suivi le même mouvement, comme celle des *Arverni* dont le monnayage d'argent appartient à un système trimétallique et conserve un étalon supérieur à 2 g jusqu'à l'époque de la conquête incluse. On pourrait ajouter que l'unité de cette zone monétaire est encore affirmée par les spécificités du système divisionnaire de bronze : large prépondérance des espèces coulées jusqu'à la disparition des émissions indigènes – à cet égard, la zone du denier apparaît d'ailleurs comme une région conservatrice⁴⁸ vis-à-vis de celles qui adoptent la monnaie de bronze frappée – et homogénéité typologique de ces espèces (monnaies "à la grosse tête").

Il ne faut cependant pas se méprendre sur l'ampleur du phénomène, comme l'expression "zone du denier" invite dangereusement à le faire⁴⁹, d'autant que l'utilisation du même étalon dans la vallée du Rhône peut laisser croire qu'il a eu des prolongements

47. Des contacts aussi soutenus pendant la période antérieure ont des chances de passer inaperçus au seul examen des séries monétaires en raison de la faiblesse de la circulation. La diffusion d'autres types de mobilier peut néanmoins être significative. Ainsi, la présence régulière de céramiques de style laténien, complètement étrangères au répertoire régional sur les sites du Languedoc oriental depuis la fin du III^e siècle, atteste probablement de déplacements de personnes depuis l'intérieur du Massif central (recensement par PY 1990a : 523-526). Par ailleurs, ces contacts se manifestent moins après le milieu du I^{er} siècle, comme le montre la représentation des différents types monétaires arvernes rencontrés dans le Midi (RICHARD 1983 : 292 ; cf. *supra*, note 45).

48. La "zone du denier" sera la dernière, en Gaule chevelue, à utiliser un monnayage au relief directement inspiré d'un prototype massaliète (le petit bronze "au taureau cornupète"). L'absence apparente d'évolution du type pendant environ un siècle de fabrication n'est pas étonnante si l'on considère la longévité du petit bronze de Marseille.

49. L'auteur de cette désignation, conscient que le raccourci terminologique pouvait donner une image faussée de la réalité archéologique, avait d'ailleurs bien pris soin de préciser le sens limité qu'il lui donnait (COLBERT 1966b : 124, n. 62).

45. L'inventaire de J.-Cl. RICHARD (1983) donne les fréquences suivantes : EPOS : 29 ex., MOTVIDIACA : 15 ex., VERCA : 8 ex., EPAD "au guerrier" : 6 ex., EPAD "au cavalier" : 2 ex., ADCA-NAVOS : 1 ex., DONNADV : 1 ex.

46. Ainsi, à Lattes : "Toutes ces monnaies [de Celtique, y compris les monnaies coulées] sont situées dans des contextes tardifs, postérieurs à 75" (PY 1990b : 381). Une monnaie "au long cou" est du moins signalée dans un contexte du premiers tiers du I^{er} siècle (PY 1990a : 602).

méridionaux. Il est d'abord établi que l'étalon choisi ne s'aligne pas exactement sur une référence romaine — d'où un flottement dans le vocabulaire utilisé par les numismates entre les termes de “quinnaire” et de “denier faible” —. Cette monnaie n'a donc en aucun cas pu être utilisée en bonne et due place de la monnaie romaine⁵⁰. L'origine du système indique d'ailleurs clairement qu'il n'y a jamais eu volonté de s'aligner sur un échelon méditerranéen particulier. Pour le monnayage d'argent de la vallée du Rhône, les émissions les plus anciennes suivent d'abord la métrologie de la drachme, mais s'en écartent très vite (DEROC 1983 : 19 ; ROMAN 1983). Les monnaies au cavalier elles-mêmes montrent une évolution pondérale : leur poids moyen s'abaisse seulement de manière progressive à l'échelon du “denier faible” de 1,9 g (DEROC 1983 : 48), qu'elles n'atteignent que tardivement, probablement pas avant 70⁵¹. De même, chez les *Ædui*, les premières émissions d'argent (BLANCHET 1905 : Fig. 424), de poids supérieur à 2 g, font certainement partie d'un système bimétallique dont la contrepartie est constituée des statères de type Chenôve (COLBERT 1966b : 123, n. 58)⁵². Enfin, aucun indice ne permet de penser que l'adoption de l'étalon de 1,9 g est plus ancienne dans le Centre-Est que dans la vallée du Rhône.

Les renseignements issus de la typologie sont également évocateurs : la copie de prototypes italiques est parfois évidente (en particulier les effigies de Rome casquée) mais les sources d'inspiration sont rarement univoques. Si l'iconographie romaine devient prépondérante, celle de Marseille est encore couramment utilisée⁵³.

50. Son utilisation très probable par des Romains installés en Gaule, pour des motifs commerciaux ou militaires, n'implique pas pour autant une équivalence avec une espèce romaine particulière. On peut en revanche supposer que les mêmes agents ont largement contribué à la diffusion de ces espèces indigènes en-dehors du territoire de leur cité émettrice.

A l'inverse de l'hypothèse d'un alignement de la monnaie gauloise sur un étalon romain, on a d'ailleurs pu aussi suggérer — selon une hypothèse à notre avis bien plus plausible — que la fréquence exceptionnelle des quinaires constatée parmi le monnayage d'argent tardo-républicain retrouvé en Gaule pouvait s'expliquer par une adaptation au monnayage indigène régional (BURNETT 1988 : 43)!

51. A. DERO (1983 : 50) considère l'apparition du monnayage au cavalier comme une conséquence du rétablissement de l'autorité romaine sur la Transalpine par Pompée et Fontéius, à partir de 77. On a proposé un *terminus post quem* plus précis avec l'identification d'un des magistrats émetteurs de monnaies du deuxième groupe — de poids encore supérieur à 2 g — à un Allobroge dénommé Cn. Pompeius Voluntilius, qui n'a pu recevoir la *civitas* qu'après 77 (VAN DER WIELEN 1984).

52. Il faut certainement attribuer à ces monnayages une datation plus ancienne que celle proposée par B. FISCHER (1982) (vers 70/60), qui, si elle était exacte, diminuerait singulièrement la durée de circulation des espèces considérées comme des “deniers gaulois” de 1,9 g.

Ce “grand couloir d'espèces unifiées” de la zone du denier n'a donc certainement pas eu dans le domaine des relations commerciales à grande distance l'importance que le terme invite à lui attribuer. La large diffusion de certaines monnaies d'argent qui y furent émises (par exemple COLBERT 1966b : 115) n'implique pas pour autant que la proportion des espèces non strictement régionales est plus fréquente sur les sites de la “zone”. La faible circulation des monnaies du Centre-Est dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen (cf. *supra*) en est la claire illustration⁵⁴ : le monnayage d'argent éduo-séquane — et de la même façon celui de la vallée du Rhône, selon un point de vue déjà soutenu par Dero (1983 : 50) — a été émis seulement pour satisfaire aux besoins économiques régionaux, sa circulation restant marginale dans les régions plus lointaines. En ce sens, l'usage de la monnaie dans la zone du denier reste conforme à la situation constatée partout ailleurs en Gaule chevelue à la même époque : chaque région dépendant d'un pouvoir émetteur fonctionne en système fermé. A peine l'utilisation d'un même étalon par les *Ædui* et certains de leurs voisins autorise-t-elle une timide transgression de cette règle de la circulation cloisonnée. Ce phénomène explique également en partie que le monnayage romain d'argent n'apparaît que très tardivement en Gaule chevelue : la liste des contextes disponibles (découvertes d'habitat et trésors) montre que sa diffusion n'est pas antérieure à la guerre des Gaules⁵⁵.

De plus, l'adoption d'un étalon identique dans le Centre-Est et la vallée du Rhône ne semble précéder que d'une dizaine d'années la guerre des Gaules, ce qui atténue encore le rôle qu'aurait pu jouer le phénomène dans le développement économique de ces

53. Voir en particulier, dans la “zone du denier”, l'avers de certaines monnaies à légende ORCETIRIX (BLANCHET 1905 : fig. 426) avec l'effigie de Diane portant le carquois ou, chez les *Arverni*, le revers des monnaies à légende EPOMEDVOS, qui reproduit fidèlement le lion des drachmes.

54. L'utilisation d'une rubrique “éduo-séquane” pour le classement des séries du Centre-Est (cf. *supra*) traduit beaucoup moins le mixage complet des émissions de ces deux peuples que notre incapacité à classer proprement des espèces de typologie très proche, en particulier les monnaies “à la grosse tête”, dénomination qui regroupe diverses variantes régionales plus ou moins bien caractérisées (pour une première tentative de classement de ces monnaies, cf. GEISER et GRUEL 1992).

55. Aux conditions propres à la Gaule, doivent également s'ajouter des facteurs qui découlent de la circulation monétaire en Italie à la même époque, caractérisée par une pénurie chronique de métal (CRAWFORD 1974 : 637-638), et de la nature des relations entre la Gaule et l'Italie, qui conduisait au contraire, par le biais du commerce et de l'impôt (dans le Midi), à une fuite du métal noble vers la Méditerranée. La monnaie romaine ne sera réellement adoptée en Gaule pour les usages quotidiens que lorsque le métal sera collecté et frappé sur place par le pouvoir impérial.

régions. Il semble d'ailleurs (mais il faudrait disposer de statistiques plus précises) que l'utilisation d'un système monétaire différent par les *Arverni* n'ait pas entravé leur approvisionnement en denrées issues du commerce méditerranéen : les amphores et la vaisselle italique paraissent aussi fréquentes sur les *oppida* du Puy-de-Dôme que sur ceux du Centre-Est.

CONCLUSION

On s'est efforcé de mieux caractériser et de préciser la datation de deux étapes du développement de l'économie monétaire en Gaule chevelue :

- 1) la généralisation de l'utilisation des numéraires de bronze, que nous estimons accomplie avant la fin du II^e siècle dans les régions considérées ;
- 2) une augmentation massive de la circulation, manifeste sur certains sites (*oppida*), que nous datons du début du I^{er} siècle et que nous considérons aussi comme contemporaine de la transition entre les faciès culturels de La Tène D1 et de La Tène D2.

Ces phénomènes, déjà discernés de façon plus ou moins nette dans plusieurs régions, nous paraissent avoir un caractère systématique et simultané à l'échelle d'une vaste aire géographique (Gaule du Centre, de l'Est et du Nord-Est). La démonstration s'appuie en particulier sur l'étude d'exemples régionaux – l'Auvergne et la vallée de l'Aisne – pour lesquels on a la chance de bénéficier d'un échantillonnage de sites occupés l'un après l'autre et pendant de courtes périodes (parfois pendant une génération), ce qui réduit considérablement les problèmes de stratigraphie et de mobilier résiduel.

Les datations déduites des seules données de la numismatique – parmi lesquelles la collection issue des fossés d'Alésia occupe la place principale – n'ont en revanche rien de très novateur. Elles sont en effet en accord avec les plus récentes propositions effectuées pour les horizons culturels auxquels nous avons relié les étapes de la circulation monétaire (cf. *supra*, § 2.1.).

L'adoption généralisée du monnayage de bronze en Gaule chevelue, d'abord sous la forme de monnaies de métal coulé, correspond selon nous à l'extension d'une pratique de l'instrument monétaire déjà en vigueur dans les sociétés classiques. La répartition géographique des régions concernées, le long d'un large couloir nord-sud appuyé à l'est sur le Rhône et le Rhin, témoigne de sa diffusion à partir

du sud de la Gaule. La monétarisation de l'économie sur le modèle massaliète n'a pas atteint les régions plus éloignées du monde laténien, en particulier à l'est du Rhin⁵⁶ et en Bretagne insulaire⁵⁷.

Ce phénomène témoigne de l'atteinte d'un certain seuil de développement, qui nous semble facile à désigner : il s'agit de la mise en place progressive de centres de peuplement organisés et autonomes, qui prennent d'abord, au II^e siècle, la forme de ces villages ouverts de plusieurs hectares où sont signalées les plus anciennes monnaies de bronze coulé.

La monétarisation de l'économie gauloise est donc initialement indépendante de l'apparition des *oppida*. Celle-ci se produit le plus souvent avec plusieurs décennies de retard, pour des raisons encore mal élucidées qui ne relèvent peut-être qu'en partie des mêmes mutations du monde laténien en raison du caractère "catastrophique" du phénomène (COLLIS 1984 : 187). Inversement, le maintien d'une économie monétaire embryonnaire en Europe centrale n'y a pas empêché l'apparition des *oppida*.

Le nouveau bond en avant de la circulation enregistré au cours de la première moitié du I^{er} siècle doit encore être relié à la fois à l'intensification des relations avec le monde méditerranéen et à des mutations internes de la société laténienne.

Le rôle déterminant des contacts méditerranéens est démontré autant par la simultanéité du mouvement en Gaule chevelue et dans le Midi, que par l'augmentation sans précédent du volume des importations de vin italique. L'amélioration des réseaux commerciaux, qui a suivi la reprise en main de la Transalpine par Pompée et Fontéius à partir de 77, a été désignée comme principale responsable de la situation reconnue dans le Midi (PY 1990a : 240-241). Elle a donc certainement contribué aux mutations relevées à la même époque en Gaule chevelue,

56. Voir par exemple le faible effectif des monnaies recensées dans le Bade-Wurtemberg et, au sein de la collection, la faible proportion de monnaies de bronze (80 sur 400) (MANNSPERGER 1984). Ces données sont confirmées par celles du site de Manching, en Bavière : trente années de fouille n'y ont fourni que 134 monnaies, tandis que celles de bronze ne représentent que 13 % de la collection complète (constituée en grande majorité de trouvailles de prospection) (KELLNER 1990 : 17). Bien que les monnaies coulées soient les plus fréquentes parmi celles de bronze, leur nombre malgré tout peu élevé rend peu crédible l'hypothèse de centres durables de fabrication à l'est de la vallée du Rhin, comme le propose KELLNER (1990 : 28).
57. Bien que le monnayage de bronze coulé semble apparaître dans le sud-est de la Grande-Bretagne à la même époque que sur le Continent, il semble n'avoir jamais connu un usage aussi général, comme le montre en particulier la faiblesse numérique des émissions (HASEL-GROVE 1986 : 191). Par ailleurs, les rares sites de la côte sud qui pourraient postuler au titre d'*oppidum* (comme Hengistbury Head) n'ont connu qu'une très faible circulation monétaire (*ibid.*, p. 16).

même si celles-ci semblent engagées dès les premières années du I^{er} siècle⁵⁸.

Par ailleurs, cette augmentation de la circulation monétaire et cette arrivée massive d'importations méditerranéennes sont enregistrées sur certains *oppida* à une époque où ceux-ci sont aussi devenus de façon certaine des centres économiques et politiques régionaux primant les agglomérations ouvertes (quand celles-ci n'ont pas purement et simplement disparu). Le développement de la circulation monétaire et l'émergence du caractère urbain de ces *oppida* sont donc devenus au I^{er} siècle deux phénomènes complètement interdépendants, qui se stimulaient l'un l'autre et ne sont parvenus qu'atténués dans le reste du monde laténien.

REMERCIEMENTS

L'étude exposée ci-dessus repose sur les données rassemblées dans le cadre de programmes collectifs de recherche régionaux. Elle résulte donc du travail de plusieurs équipes, dont les membres doivent être chaleureusement remerciés pour l'entière liberté qu'ils nous ont laissée de prendre en compte des données encore en grande partie inédites, en particulier : Marie-Odile Lavendhomme et Gisèle Gentric

pour le département de la Loire, Jon Dunkley pour le Puy-de-Dôme, Patrice Brun, Jean Debord, Colin Haselgrove, Jean-Luc Massy et Bruno Robert pour le département de l'Aisne, enfin Bernard Lambot pour le département des Ardennes. Les auteurs sont également reconnaissants envers Jeannot Metzler pour avoir mis à leur disposition les matériaux encore inédits de sa thèse, envers Richard Reece pour ses précieuses orientations bibliographiques et surtout envers Colin Haselgrove qui, outre ses données de fouille, a mis à leur disposition plusieurs travaux inédits.

Dans le département de la Loire, ces travaux, menés en liaison avec le Service de l'Archéologie de la région Rhône-Alpes, sont le prolongement d'un programme de recherche sur "l'Age du Fer en Forez". Ils ont bénéficié d'appuis importants du conseil général, du ministère de la Culture et du CNRS.

Dans le Puy-de-Dôme, ils sont le fruit d'un autre programme, engagé en 1990 et intitulé "le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du Fer", qui est financé par le CNRS, le ministère de la Culture, l'organisation américaine Earthwatch et l'université de Sheffield.

Dans les Ardennes, ils résultent d'un projet pluri-annuel de fouilles programmées dont le financement associe département et ministère de la Culture (programme animé par B. Lambot). Enfin, dans le département de l'Aisne, ils sont le fruit de la collaboration de divers laboratoires et institutions, associés dans le cadre du programme de sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne : ERA n° 12 du CNRS, ministère de la Culture, département, université Paris I et université de Durham. Par ailleurs, l'un des auteurs (V.G.) a bénéficié d'une allocation du ministère de la Recherche.

58. La même date peut être proposée pour les plus anciennes manifestations d'une nouvelle pratique qui n'a pu être acquise qu'au contact des populations du littoral : l'usage de l'écriture pour marquer sa propriété sur des objets. Les travaux récents effectués à Feurs et surtout à Roanne, site de Gaule chevelue qui, avec le mont Beuvray, a livré les plus importantes séries de *graffiti* alphabétiques du I^{er} siècle av. J.-C., montrent en effet que ceux-ci apparaissent pendant l'horizon 4 de la chronologie régionale. Il n'est sans doute pas fortuit que ces *graffiti* se répandent en Gaule chevelue en même temps que la mention d'anthroponymes sur les monnaies.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN 1990

Allen D. - *Catalogue of the Celtic coins in the British Museum, vol. 2 : Silver coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany* (edited by J. Kent and M. Mays), London, The Trustees of the British Museum.

AUBIN, GRUET, SIRAUDEAU 1982

Aubin G., Gruet M., Siraudeau J. - Les monnaies gauloises des Pichelots, commune des Alleuds (Maine-et-Loire) et la chronologie des potins, *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 37 : 186-188.

BLANCHET 1905

Blanchet A. - *Traité des monnaies gauloises*, Paris, Leroux.

BOUDET 1989

Boudet R. - La circulation des monnaies d'or pré-augustéennes dans le sud-ouest de la Gaule, *Études celtiques*, 26 : 23-59.

BOUYER et BUCHSENSCHUTZ 1983

Bouyer M. et Büchenschutz O. - La Chronologie du village celtique des Arènes à Levroux (Indre), in : COLLIS, DUVAL et PERICHON 1983 : 72-89.

BRENOT 1990

Brenot Cl. - Le monnayage de Marseille de la fin du III^e siècle à 49 av. J.-C., in : DUVAL, MOREL et ROMAN 1991 : 27-36.

BROGAN et DESFORGES 1940

Brogan O. et Desforges E. - Gergovia, *Archæological Journal*, 97 : 1-36, pl. 1.

BRUN et DEBORD 1991

Brun P. et Debord J. - Monnaies trouvées en fouilles sur l'*oppidum* de Pommiers (Aisne), *Revue numismatique*, 33 (6^e série) : 43-59.

BRUNAUX et GRUEL 1988

Brunaux J.-L. et Gruel K. dir. - *Monnaies gauloises découvertes en fouille*, Paris, Errance (*Dossiers de protohistoire*, 1).

- BUCHSENSCHUTZ 1981
Büchschütz O. - L'apport des habitats à l'étude chronologique du premier siècle av. J.-C., in : *L'Age du Fer en France septentrionale*, 3^e colloque de l'AFEAF (Châlons-sur-Marne, 1989), Reims, Société archéologique champenoise (*Mémoires de la Société archéologique champenoise*, 2) : 331-338.
- BURNETT 1988
Burnett A. - *La numismatique romaine de la République au Haut-Empire*, Paris, Errance.
- COLBERT 1955a
Colbert de Beaulieu J.-B. - Numismatique celtique d'Alésia, *Revue belge de Numismatique*, 101 : 55-83.
- COLBERT 1955b
Colbert de Beaulieu J.-B. - Peut-on dater par la numismatique l'occupation gauloise d'un oppidum? L'exemple de Pommiers (Aisne), *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 6 : 260-270.
- COLBERT 1958
Colbert de Beaulieu J.-B. - Note sur la distribution chronologique des monnaies romaines d'Alésia, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 9 : 360-361.
- COLBERT 1959
Colbert de Beaulieu J.-B. - Quand le bronze à la légende MOTVI-DIACA, non retrouvé dans les fossés d'Alise, a-t-il pu être frappé?, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 10 : 45-48.
- COLBERT 1966a
Colbert de Beaulieu J.-B. - Épilogue numismatique de la question d'Alésia, in : Chevallier R. dir. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, SEVPEN : 321-342.
- COLBERT 1966b
Colbert de Beaulieu J.-B. - La monnaie de CALETEDU et les zones du statère et du denier en Gaule, *Revue archéologique du Centre de la France*, 5 : 101-129.
- COLBERT 1973
Colbert de Beaulieu J.-B. - *Traité de numismatique celtique, 1 : méthodologie des ensembles*, Paris, Belles Lettres (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 135).
- COLBERT et LEFEVRE 1963
Colbert de Beaulieu J.-B. et Lefèvre G. - Les monnaies de Vercingétorix, *Gallia*, 21 : 11-75.
- COLIN 1990
Colin A. - La chronologie des oppida en France non méditerranéenne, in : Duval A., Le Bihan J.-P. et Menez Y. dir. - *Les Gaulois d'Armorique : la fin de l'Age du Fer en Europe tempérée*, 12^e colloque de l'AFEAF (Quimper, 1988), Rennes (*Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 3) : 195-208.
- COLIN 1991
Colin A. - *La chronologie des oppida en France non méditerranéenne*, (Paris, thèse de l'université Paris 1), 2 vol.
- COLLIS 1984
Collis J. - *Oppida : earliest towns north of the Alps*, Sheffield, University of Sheffield.
- COLLIS 1988
Collis J. - A functionalist approach to pre-Roman coinage, in : Casey J. et Reece R. dir. - *Coins and the archaeologist*, London, Seaby, 2^e édition : 1-12.
- COLLIS, DUVAL et PERICHON 1983
Collis J., Duval A. et Périchon R. dir. - *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, 4^e colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 1980), Sheffield, University of Sheffield/Saint-Étienne, Centre d'Études foréziennes.
- CRAWFORD 1974
Crawford M.H. - *Roman republican coinage*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 vol.
- CRAWFORD 1986
Crawford M.H. - *La Monete in Grecia e a Roma*, Bari, Laterza (*Universale Laterza*, 615).
- CUNLIFFE 1981
Cunliffe B. dir. - *Coinage and society in Britain and Gaul : some current problems*, London, Council for British Archaeology (*CBA Research Report*, 38).
- DEBORD 1984
Debord J. - Les origines gauloises de Soissons : oscillation d'un site urbain, in : *Les villes de la Gaule belge au Haut-Empire*, colloque de Saint-Riquier (1982), *Revue archéologique de Picardie*, 3-4 : 27-40.
- DEBORD 1988
Debord J. - Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), in : BRUNAUX et GRUEL 1988 : 90-123.
- DÉCHELETTE 1899
Déchelette J. - Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray de 1867 à 1898, *Revue numismatique* : 129 sq.
- DELESTRÉE 1991
Delestrée L.-P. - Monnaies celtiques, sanctuaires et territoires dans l'ouest de la Gaule Belgique, in : Brunaux J.-L. dir. - *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, colloque de Saint-Riquier (1990), Paris, Errance (*Dossiers de protohistoire*, 3) : 221-229.
- DEROC 1983
Deroc A. - *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*, Paris, Belles-Lettres (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 281).
- DESBAT 1991
Desbat A. - Établissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, in : DUVAL, MOREL et ROMAN 1991 : 243-254.
- DUFERT et GOURVEST 1957
Dufert P.-J. et Gourvest J. - Une monnaie "à l'hippocampe" attribuée aux Arvernes, trouvée sur l'oppidum de Constantine, *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 6 : 122-195.
- DUPOUX et ROCHE 1976
Dupoux J. et Roche J.-L. - Les monnaies massaliètes d'Argemont, *Revue archéologique du Centre de la France*, 15 : 107-111.
- DUVAL, MOREL et ROMAN 1991
Duval A., Morel J.-P. et Roman Y. dir. - *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux I^{er} et II^e siècles av. J.-C. : confrontations chronologiques*, table-ronde de Valbonne (1986), Paris, CNRS (*Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 21).
- FAURE 1987
Faure R. - Le trésor d'Essalois, *Bulletin de la Diana* (Montbrison), 50 : 127-149.
- FINLEY 1975
Finley M.I. - *L'économie antique*, Paris, éditions de Minuit.
- FISCHER 1982
Fischer B. - Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire), *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 33 : 99-109.
- FISCHER 1984
Fischer B. - Le numéraire à légende CAS et les monnaies de Vercingétorix, in : *Hommages à Lucien Lerat*, Paris, Belles-Lettres (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 294) : 277-292.
- FISCHER 1990a
Fischer B. - Les monnaies, in : PERRIN (F.). - *Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby, Isère*, Lyon, Circonscription des Antiquités historiques (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 4) : 20-23, 144-146.
- FISCHER 1990b
Fischer B. - Les relations entre les Arvernes et le Midi méditerranéen à travers la numismatique, *Revue archéologique du Centre de la France*, 29 : 63-66.
- FISCHER 1992
Fischer B. - Les gagne-petit des bords du Doubs : la leçon des monnaies gauloises, in : Guilhot J.-O. et Goy C. dir. - *20 000 m³ d'histoire : les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, catalogue d'exposition, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie : 118-126.
- FISCHER et BUCHSENSCHUTZ 1988
Fischer B. et Büchschütz O. - Monnaies celtiques découvertes en fouille à Levroux, in : BRUNAUX et GRUEL 1988 : 138-150.
- FISCHER et MALACHER 1984
Fischer B. et Malacher F. - Les monnaies gauloises de La Chapelle-Laurent (Cantal), *Études celtiques*, 21 : 119-126.
- FOUCART 1973
Foucart J. - Les récentes trouvailles monétaires au plateau de Pommiers, point final à la querelle centenaire de Noviodunum : Soissons ou Pommiers?, *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne* : 81-91.

FOUCART 1979

Foucart J. - Notes et découvertes fortuites : supplément à l'inventaire des monnaies gauloises trouvées sur l'*oppidum* de Pommiers, *Cahiers archéologiques de Picardie*, 6 : 229-230.

FURGER-GUNTI et VON KAENEL 1976

Furger-Gunti A. et Von Kaenel H.-M. - Die keltische Fundmünzen aus Basel, *Schweizerische Numismatische Rundschau*, 55 : 35-76, pl. 2-8.

GEISER et GRUEL 1992

Geiser A. et Gruel K. - Essai de typologie des potins "à la grosse tête", *Gazette numismatique suisse*, 43 : 25-35.

GENTRIC 1981

Gentric G. - *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (I^{er}-I^{er} s. av. J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse), Caveirac, ARALO (Cahiers de l'ARALO, 9).*

GENTRIC 1988

Gentric G. - Les monnaies, in : VAGINAY et GUICHARD 1988 : 164-170.

GENTRIC et PONCET 1985

Gentric G. et Poncet J. - Monnaies gauloises de Roanne, *Cahiers archéologiques de la Loire*, 4-5 : 11-34.

GENTRIC et GUICHARD en préparation

Gentric G. et Guichard V. - Les monnaies, in : LAVENDHOMME et GUICHARD en préparation.

GRANGE 1857

Grange G. - *Mélanges archéologiques...*, Clermont-Ferrand, l'auteur [impr. Thibaud], 1857.

GRASMAN, JANSSEN et BRANDT 1984

Grasman G., Jassen W. et Brandt M. dir. - *Keltische Numismatik und Archäologie*, colloque de Würzburg (1981), Oxford (*British Archaeological Reports*, International series, 200), 2 vol.

GRELU 1985

Grelu J. - Trouvailles monétaires de Varennes-lès-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Anelles (Saône-et-Loire), in : Guillaumet J.-P. dir. - *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, 7^e colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), Paris, CNRS (*Revue archéologique de l'Est*, suppl. 6) : 145-148.

GRUEL 1989

Gruel K. - *La monnaie chez les Gaulois*, Paris, Errance.

GUILHOT, LAVENDHOMME et GUICHARD 1992

Guilhot J.-O., Lavendhomme M.-O. et Guichard V. - Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. : l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire), in : Kaenel G. et Kurdy Ph. dir. - *L'Age du Fer dans le Jura*, 15^e colloque de l'AFEAF (Pontarlier/Yverdon, 1991), Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (*Cahiers d'Archéologie romande*, 57) : 239-262.

HAFFNER 1974

Haffner A. - Zum Ende der Latènezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des trierer Landes, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4 : 59-72.

HASELGROVE 1986

Haselgrove C. - *Iron age coinage in South-East Britain : the archaeological context*, Oxford (*British Archaeological Reports*, British series, 174).

HASELGROVE 1988

Haselgrove C. - The archaeology of British potin coinage, *Archaeological Journal*, 145 : 99-122.

HASELGROVE 1990

Haselgrove C. - Later Iron Age settlement in the Aisne valley : some current problems and hypotheses, in : *Les Ages du Fer en Bretagne*, 12^e colloque de l'AFEAF (Quimper, 1988), Rennes, *Revue archéologique de l'Ouest* (suppl. 3) : 249-259.

HASELGROVE 1993

Haselgrove C. - Archaeological evidence for the dating and circulation of Iron Age potin coinage, in : *Actes du XI^e Congrès international de Numismatique* (Bruxelles, 1991), Louvain-la-Neuve.

HASELGROVE à paraître (a)

Haselgrove C. - Le potin au personnage courant en contexte archéologique.

HASELGROVE à paraître (b)

Haselgrove C. - Coinage in Iron Age Britain.

HATT 1943

Hatt J.-J. - Les fouilles de Gergovie : la campagne de 1942, *Gallia*, 1 (2) : 97-124.

HATT 1947

Hatt J.-J. - Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1943 et de 1944, *Gallia*, 5 : 271-300.

HIERNARD 1982

Hiernard J. - Corbilo et la route de l'étain, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 16 : 497-578, pl. 1-6.

KAENEL 1991

Kaenel G. - La dendrochronologie appliquée aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., in : DUVAL, MOREL et ROMAN 1991 : 321-326.

KELLNER 1990

Kellner H.-J. - *Die Münzfunde von Manching und die keltische Fundmünze aus Südbayern*, Stuttgart, Steiner (*Die Ausgrabungen in Manching*, 12).

KRUTA 1982

Kruta V. - Archéologie et numismatique : la phase initiale du monnayage celtique, *Études celtiques*, 19 : 35-50.

LABROUSSE 1948

Labrousse M. - Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1945 et 1946, *Gallia*, 6 : 31-75

LABROUSSE 1950

Labrousse M. - Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1947 et 1949, *Gallia*, 8 : 15-53.

LAMBOT et DELESTRÉE 1991

Lambot B. et Delestrée L.-P. - Des séries de potins du Belgium antérieures au début du I^{er} siècle av. J.-C., *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 84(2) : 67-80.

LAMBOT et MENIEL 1993

Lambot B. et Méniel P. - *Le site protohistorique d'Acy-romance (Ardennes), I : L'habitat gaulois, 1988-1990*, Reims, Société archéologique champenoise.

LA TOUR 1892

La Tour H. de - *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, Imprimerie nationale (rééd. Sites, 1982).

LAVENDHOMME et GUICHARD en préparation

Lavendhomme M.-O. et Guichard V. dir. - *L'habitat gaulois de Roanne (Loire)*.

LE GALL 1989

Le Gall J. - *Fouilles d'Alise-Sainte-Reine : 1861-65*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n.s., 9), 2 vol.

MALACHER et COLLIS 1992

Malacher F. et Collis J. - Chronology, production and distribution of coins in the Auvergne, in : Mays M. dir. - *Celtic coinage : Britain and beyond*, 11th Oxford symposium on coinage and monetary history (1989), Oxford, *Tempus reparatum (British Arch. Rep., British series, 222)* : 189-206.

MALACHER et FISCHER 1984

Malacher F. et Fischer B. - Le trésor de monnaies gauloises d'Orsines (Puy-de-Dôme), *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 92 : 55-62.

MANNSPERGER 1984

Mannsperger D. - Keltische Münzen aus Baden-Württemberg, in : GRASMAN, JANSSEN et BRANDT 1984 : 230-253.

MIRON 1986

Miron A. - Das Gräberfeld von Horath : Untersuchungen zur Mittel- und Spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum, *Trierer Zeitschrift*, 49 : 7-198.

MÜLLER-VOGEL 1986

Müller-Vogel V. - *Die Spätkeltische Töpfersiedlung von Sissach-Brühl*, Liestal, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Baselland.

NASH 1978

Nash D. - *Settlement and coinage in central Gaul*, Oxford (*British Archaeological Reports*, international series, 39).

NASH 1981

Nash D. - Coinage and state development in Central Gaul, in : CUNLIFFE 1981 : 10-17.

NASH et COLLIS 1983

Nash D. et Collis J. - Les monnaies du chantier IV d'Aulnat, in : COLLIS, DUVAL et PERICHON 1983 : 57-60, pl. I.

NICOLET 1987

Nicolet Cl. - *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J.-C.), I : les structures de l'Italie romaine*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e édition.

POLENZ 1982

Polenz H. - Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 47 : 28-222.

PREYNAT 1983

Preynat J.-P. - Anciennes et récentes découvertes numismatiques à l'oppidum d'Essalois (1866-1979), *Revue archéologique du Centre de la France*, 22 : 221-238.

PY 1990a

Py M. - *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, École française de Rome (*Collection de l'École française de Rome*, 131), 2 vol.

PY 1990b

Py M. - Considérations sur la circulation monétaire, in : Py M. dir. - *Lattara, 3 : fouilles dans la ville antique de Lattes*, Lattes, ARALO : 377-390.

REDING 1984

Reding L. - Die Treverermünzen im Raum Luxemburg-Trier, in : GRASMAN, JANSSEN et BRANDT 1984 : 319-338.

REECE 1981

Reece R. - Roman monetary impact on the Celtic world : thoughts and problems, in : CUNLIFFE 1981 : 24-28.

RICHARD 1983

Richard J.-Cl. - Les découvertes de monnaies arvernes dans le Midi méditerranéen, in : COLLIS, DUVAL et PERICHON 1983 : 288-295.

RICHARD 1992

Richard J.-Cl. - La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille, in : *Marseille grecque et la Gaule*, colloque de Marseille (1990), Aix-en-Provence, Université de Provence/Lattes, ADAM (*Études massaliètes*, 3) : 255-260.

ROMAN 1983

Roman Y. - Aspects monétaires du début du I^{er} siècle av. J.-C. dans les vallées du Rhône et de la Saône, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 16 : 81-88.

ROYMANS et VAN DER SANDEN 1980

Roymans N. et Van der Sanden W. - Celtic coins from the Nether-

lands and their archaeological context, *Berichten van de Rijksdienst voor her Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 30 : 173-254.

SAULCY 1867

Saulcy F. (de) - Numismatique des chefs gaulois mentionnés dans les commentaires de César, *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 2 : 1-32.

SAULCY 1875a

Saulcy F. (de) - s.v. Arverni, in : *Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique, I*, Paris, Imprimerie nationale : 82-85.

SAULCY 1875b

Saulcy F. (de) - s.v. Alise-Sainte-Reine, in : *Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique, I*, Paris, Imprimerie nationale : 36-39, pl. [50]-[52].

SCHEERS 1983

Scheers S. - *La Gaule belge : numismatique celtique*, Louvain, Peeters, 2^e édition.

SCHEERS 1987

Scheers S. - La numismatique d'Alésia : quelques précisions, in : *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, Le Léopard d'Or : 743-751.

STORK 1984

Stork I. - Überlegungen zur Chronologie spätlatènezeitlicher Potinmünzen am südlichen Oberrhein, in : GRASMAN, JANSSEN et BRANDT 1984 : 420-430.

VAGINAY et GUICHARD 1988

Vaginay M. et Guichard V. dir. - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : fouilles récentes*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (*Documents d'Archéologie française*, 14).

VAN ARSDELL 1989

Van Arsdell R.D. - *Celtic coinage in Britain*, London, Spink.

VAN DER WIELEN 1984

Van der Wielen Y. - Les monnaies "au cavalier" de la vallée du Rhône, in : GRASMAN, JANSSEN et BRANDT 1984 : 473-477.

VAUVILLE 1904

Vauvillé O. - L'enceinte de Pommiers (Aisne) (*Noviodunum des Suessiones*), *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 12 (3^e série) : 321-361.

VAUVILLE 1912

Vauvillé O. - Fibules gauloises de l'oppidum de Pommiers (Aisne) et de l'oppidum situé sur les territoires de Liercourt et Erondelle (Somme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 9 : 303-307.

ANNEXE 1

Faciès monétaire des sites du Centre-Est

		FEURS	ROANNE	MT-BEUVRAY
TOTAL DES MONNAIES GAULOISES		55	252	1 030
fruste ou indéterminé	AU			3
fruste ou indéterminé (AR sauf oboles)	AR		5	2
fruste ou indéterminé (oboles)	AR	14	8	
fruste ou indéterminé	P	10	81	19
fruste ou indéterminé	Æ	2	13	4
CENTRE-EST		13	98	864
<i>% des monnaies déterminées</i>		45	68	86
statère du type de Chenôves (<i>Ædui</i>)	AU	2	2	
LT XV/4858 (<i>Ædui</i>)	AR		2	16
LT XVI/5099, 5138, 5252 (<i>Ædui</i>)	AR		3	42
LT XV/5026 (<i>Ædui</i>)	AR		1	
LT XV/4805 (<i>Ædui</i>)	AR			3
LT XV/4823-4824 (<i>Ædui</i>)	AR			1
LT XVI/4886 (<i>Ædui</i>)	AR			4
LT XVI/4972 (<i>Ædui</i>)	AR			1
LT XVI/5044 (<i>Ædui</i>)	AR			2
LT XXXVIII/9322, 9340 (<i>Helvetii</i>)	AR		1	3
LT XXXVIII/9355 (<i>Helvetii</i>)	AR			1
LT XVI/5550 (<i>Sequani</i>)	AR		2	7
LT XVI/5405 (<i>Sequani</i>)	AR			23
LT XXXII/8178, 8291 (<i>Lingones</i>)	AR		1	24
LT XVI/5351 (<i>Ædui</i> ou <i>Sequani</i>)	AR		2	13
LT XV/ 4871	AR			2
LT VII/4622	AR			1
LT XXXVII/9025	AR			8
LT XVI/5527 (<i>Ædui</i>)	P	1		
LT VII/4628 (<i>Ædui</i> ?)	P		4	37
LT XVI/5253 (<i>Ædui</i>)	P			126
LT VII/ 2935 (<i>Ædui</i>)	P			115
LT XVI/5083 (<i>Ædui</i>)	P			8
LT XVI/5080 (<i>Ædui</i>)	P			33
LT XVI/5275, 5277 (<i>Ædui</i>)	P			20
LT XVI/5368 (<i>Ædui</i> ou <i>Sequani</i>)	P	10	79	327
LT XXX/7458 (<i>Senones</i>)	P			3
LT XXX/7434 (<i>Senones</i>)	P			5
LT XXX/7445 (<i>Senones</i>)	P			1
LT XXX/7417	P			7
LT XVI/5093 (<i>Ædui</i>)	Æ		1	16
LT XXX/7493 (<i>Senones</i>)	Æ			4
LT XVI/5086	Æ			9
LT VII/4633	Æ			2
AUTRES PROVENANCES		16	47	138
CENTRE ET CENTRE-OUEST				
BN 4103-4106 (<i>Bituriges</i>)	AR		1	
anépigraphe (<i>Arverni</i>)	AR		1	
LT XII/3900 (<i>Arverni</i>)	AR			1
LT XIII/4484 (<i>Pictones</i>)	AR			4
LT XIII/4525 (?)	AR			3
Nash 594 (<i>Arverni</i>)	P	2	5	
LT XIX/6188 (<i>Carnutes</i>)	P			1
Nash 592 (<i>Turones</i> ?)	P		2	

		FEURS	ROANNE	MT-BEUVRAY
LT XII/3994 (<i>Arverni</i>)	Æ		2	
LT XII/3943 (<i>Arverni</i>)	Æ		1	1
LT XII/3900 (<i>Arverni</i>)	Æ		3	
LT XII/3931 (<i>Arverni</i>)	Æ			1
LT XIV/4183 (<i>Bituriges</i>)	Æ		1	
LT XXXII/7988-7981 (<i>Bituriges</i>)	Æ			22
LT XIV/4143 (<i>Bituriges</i>)	Æ			1
LT XIV/4147 (<i>Bituriges</i>)	Æ			1
LT XIV/4185 (<i>Bituriges</i>)	Æ			2
LT XIX/6088 (<i>Carnutes</i>)	Æ		2	17
LT XIX/6202 (<i>Carnutes</i>)	Æ			1
LT XXVIII/7078 (<i>Carnutes</i>)	Æ			3
LT XX/6398 (<i>Turones</i>)	Æ			1
SUD-OUEST				
monnaie à la croix	AR		1	
OUEST				
statère (<i>Coriosolites</i> , classe B)	AR		1	
EST ET NORD-EST				
Sch. 26; LT XXXII/8020 (<i>Suessiones</i>)	AU			1
Sch. 41; LT XXXI/7191 (<i>Remi</i>)	AR			3
Sch. 186; LT XXXVII/ 9044 (<i>Leuci</i>)	P		1	1
Sch. 190; LT XXXV/8620 (<i>Nervii</i>)	P	1		1
Sch. 191; LT XXXII/8124 (<i>Remi</i>)	P		1	2
Sch. 194; LT XXXII/8145 (<i>Remi</i>)	P			1
Sch. 212; BN 6160-6169 (<i>Suessiones</i> ou <i>Bellovaci</i>)	P	1		
Sch. 27; LT XXXII/7951	P			1
Sch. 210; LT XXXII/7924	P		1	1
Sch. 46; LT XXXV/8673 (<i>Atrebrates</i>)	Æ			1
Sch. 146; LT XXXII/8040 (<i>Remi</i>)	Æ			1
Sch. 217; LT XXXVI/8868 (<i>Treviri</i>)	Æ			1
Sch. 30 cl. 4; BN 8818-8819 (<i>Treviri</i> ?)	Æ		1	
Sch. 216; LT XXXVII/9248 (<i>Treviri</i> ?)	Æ		3	19
Sch. 90; LT XXXIV/8503	Æ			1
Sch. 80g; LT XXXIII/8482	Æ			1
SUD-EST				
oboles de Marseille et imitations	AR	13	12	22
LT VII/2895 (<i>Cavari</i>)	AR		1	
monnaies au cavalier (vallée du Rhône)	AR		4	13
oboles au cavalier (vallée du Rhône)	AR			1
LT IV/1673 (Marseille)	Æ		2	5
LT VI/2369 (<i>Longostaletes</i>)	Æ			1
LT VI/2416 (<i>Longostaletes</i>)	Æ			1
LT VI/2677 (<i>Volcae Arecomici</i>)	Æ			1
MONNAIES ROMAINES				
deniers et quinaires républicains	AR		11	53
deniers et quinaires d'Auguste	AR		6	
as républicain au Janus <i>bifrons</i> (Rome)	Æ		5	5
as d'Octavien (Rome, Lyon, Vienne, Narbonne)	Æ		10	3
as d'Auguste (Nîmes)	Æ		39	33
Auguste, autres bronzes frappés	Æ		56	9

Feurs, d'après GENTRIC 1988 ; Roanne, d'après GENTRIC et GUICHARD à paraître ; mont Beuvray, d'après DÉCHELETTE 1899. Pour Roanne, on a complété le tableau par l'inventaire des monnaies romaines émises avant la mort d'Auguste et retrouvées dans les fouilles récentes sur le site d'habitat. Pour le mont Beuvray, on doit ajouter à l'inventaire 430 monnaies classées comme "frustes" par Déchelette.

ANNEXE 2

Faciès des monnaies attribuées aux *Arverni* des sites du Puy-de-Dôme et des circonvallations romaines devant Alésia

	CLERM.-FER.	CORENT	ALÉSIA	GERGOVIE
ARGENT				
monnaies anépigrahes	2	52	15	6
BN 4007, 4012 (PCTILOS)		4	8	2
BN 4028-4033 (EPOMEDVOS)		2	4	1
BN 3884-3885 (EPAD "au cavalier")		1	3	1
BRONZE COULÉ				
Nash 594 ("au long cou")	17	93		3
BRONZE FRAPPÉ				
BN 3982-3989 ("cheval/cheval")		43		

	CLERM.-FER.	CORENT	ALÉSIA	GERGOVIE
BN 3966-3969 ("au renard")		197		
BN 3952 (EPOS)		64		
BN 3990-4005 (MOTVIDIACA)		51		
BN 3921-3930 (DONNADV)		2		
BN 3868 (ADCANAUNOS)		126	8	38
BN 3886-3899 (CICEDV.BRI/EPAD)		38	59	43
BN 3931-3935 (CALEDV)			7	3
BN 3900-3920 (EPAD "au guerrier")		2		192
BN 3936-3947 (VERCA)				83
BN 4353-4362 (SEX F/T POM)				18

Données adaptées d'après MALACHER et COLLIS 1992 : 207, tabl. 6 et, pour Alésia, SAULCY 1875b ; on a regroupé sous la rubrique "ADCA-NAVOS" les monnaies illustrées par les n° 129, 131 et 154 de SAULCY 1875b. Pour Gergovie, les chiffres résultent de la compilation des données de fouilles anciennes contrôlées et de diverses collections ; pour Corent, de l'inventaire de diverses collections réunies au cours des trois dernières décennies ; pour les sites de Clermont-Ferrand (La Grande Borne et Le Pâtural) des données de fouille de J. Collis et J. Dunkley.

ANNEXE 3

Faciès monétaire des sites du Puy-de-Dôme

	CLERM.-FER.	CORENT	GERGOVIE
TOTAL	35	53	223
fruste ou indéterminé	AR	3	1
fruste ou indéterminé	P	0	1
fruste ou indéterminé	Æ	11	42
ARVERNI	20	34	156
% des monnaies déterminées	57	87	87
quart de statère BN 5964, N219	AV	1	
monnaies anépigrahes	AR	2	7
LT XII/4007 (PCTILOS)	AR		1
BN 4028-4033 (EPOMEDVOS)	AR		
LT XII/3885 (EPAD "au cavalier")	AR		1
Nash 594 ("au long cou")	P	17	5
LT XII/3966-3969 ("au renard")	Æ		14
BN 3982-3989 ("cheval/cheval")	Æ		3
anépigrahes (type non spécifié)	Æ		4
LT XII/3952 (EPOS)	Æ		
LT XII/3994 (MOTVIDIACA)	Æ		3
LT XII/3921 (DONNADV)	Æ		
LT XII/3868 (ADCANAUNOS)	Æ		2
LT XII/3899 (CICEDV.BRI/EPAD)	Æ		8
LT XII/3900 (EPAD "au guerrier")	Æ, AR		19
LT XII/3943 (VERCA)	Æ		80
LT XII/3931 (CALEDV)	Æ		30
LT XII/4353 (SEX F/T POM)	Æ		2
AUTRES PROVENANCES	15	5	48
CENTRE ET CENTRE-OUEST			
cf. Nash 402/408/431	AR	2	
cf. Nash 592-3 (<i>Turonnes</i> ?)	P	5	1
Nash 538-540 (<i>Bituriges</i> ?)	P		1
Nash 601-604	P		1

	CLERM.-FER.	CORENT	GERGOVIE
LT XXXII/8000 (<i>Bituriges</i>)	Æ		2
LT XIV/4143 (<i>Bituriges</i>)	Æ		2
LT XIV/4177 (<i>Bituriges</i>)	Æ		1
cf. LT XIV/4117 (<i>Bituriges</i>)	Æ		1
Nash 546-569 (<i>Bituriges</i>)	Æ	1	
type de Vaulry (<i>Lemovices</i> ?)	Æ	1	
LT XIX/6088 (<i>Carnutes</i>)	Æ		1
LT XIII/4514	Æ		1
CENTRE-EST			
LT VII/4622	AR		1
LT XVI/5351	AR		1
LT XVI/5368 (<i>Ædui</i> ou <i>Sequani</i>)	P	6	1
LT VII/4633	Æ		1
EST ET NORD-EST			
LT XXXIII/8370	Æ		1
Sch. 216 ; LT XXXVII/9248 (<i>Treviri</i> ?)	Æ		3
SUD-OUEST			
monnaie à la croix	AR	1	2
SUD-EST			
obole massaliète	AR	1	1
petit bronze massaliète	Æ		2
petit bronze nîmois	Æ		1
MONNAIES ROMAINES			
denier de P. Cornelius Sulla (-194)	AR		1
as d'Auguste (Nîmes)	Æ		13
as d'Octavien (Vienne)	Æ		1
quadrans d'Auguste RIC 357	Æ		2
as frustes	Æ		3
monnaies impériales (sauf Auguste)			4

Clermont-Ferrand/Aulnat "La Grande Borne" et Clermont-Ferrand/Gerzat "Le Pâtural", d'après les données de MALACHER et COLLIS 1992 : tab. 1 et 3 ; Corent, d'après les résultats de la fouille de 1992 ; Gergovie, d'après les données de BROGAN et DESFORGES 1940 : 25-27, HATT 1943 : 122-123, HATT 1947 : 282-283, LABROUSSE 1948 : 59-65 et LABROUSSE 1950 : 33-35.

ANNEXE 4

Faciès monétaire des sites de la vallée de l'Aisne

	ACY-ROMANCE	CONDÉ/SWIPPE	VILLENEUVE	POMMIERS
TOTAL DES MONNAIES GAULOISES	50	58	758	2 230
fruste ou indéterminé	AR	1		5
fruste ou indéterminé	P	2	33	14
fruste ou indéterminé	Æ			50
fruste ou indéterminé	?			134
NORD-EST	50	55	702	1 836
<i>% des monnaies déterminées</i>	100	100	97	91
Sch. 26 ; LT LXI/9495 ; British Q (<i>Suessiones</i>)	AU		1	
Sch. 30 cl. 1 ; BN 8801A (<i>Treviri</i> ou <i>Remi</i>)	AU	1		
Sch. 25 ; BN 7229-7248 (<i>Veliocasses</i>) quarts au segment de cercle	AU	2		1
Sch. 53 ; LT XXXIV/8514 (<i>Ambiani</i>)	AR	1	2	
Sch. 35 ; LT XXXVII/9016 (<i>Leuci</i> ?)	AR			1
Sch. 42 ; LT XXXIX/7177 (Nord-Ouest)	AR			1
Sch. 41 ; LT XXIX/7185, 7191 (<i>Remi</i>)	AR			7
Sch. 27 ; LT XXXII/ 7946	AR			2
Sch. 50 cl. 1 (Debord) ; BN 7220, 10359 (<i>Suessiones</i>)	AR		21	
Sch. 50 cl. 2 (Debord) (<i>Suessiones</i>)	AR		13	
Sch. 50 cl. 3 (Debord) (<i>Suessiones</i>)	AR		3	
Sch. 48 ; BN 8100-8105 (<i>Suessiones</i> ou <i>Remi</i>)	AR		2	4
Sch. 30 cl. 1 ; BN 8801A (<i>Suessiones</i> ou <i>Remi</i>)	AR		20	
Sch. 54 ; BN 9401-9409 (<i>Treviri</i>)	AR			1
Sch. 214 ; LT XXX/7600 (<i>Bellovaci</i>)	P			2
Sch. 204 ; LT XXXVII/9190 (<i>Bellovaci</i> ?)	P			1
Sch. 186 ; LT XXXVII/9078, 9147... (<i>Leuci</i>)	P	7	7	5
Sch. 203 ; LT XXXVII/9180 (<i>Meldi</i>)	P	3		1
Sch. 190 ; LT XXXV/8620 (<i>Nervii</i>)	P		7	29
Sch. 209 ; LT XXXV/8669 (Nord-Ouest)	P			1
Sch. 211 ; BN 7940 (Nord-Ouest)	P			1
Sch. 202 ; LT XXXI/7820 (<i>Parisii</i>)	P		3	2
Sch. 191 ; LT XXXII/8124 (<i>Remi</i>)	P	26	44	19
Sch. 194 ; LT XXXII/8145 (<i>Remi</i>)	P		14	2

	ACY-ROMANCE	CONDÉ/SWIPPE	VILLENEUVE	POMMIERS
Sch. 195 ; LT XXXIII/8351 (<i>Remi</i>)	P		10	5
Sch. 193 ; LT XXXII/8135 (<i>Remi</i>)	P	1		
Sch. 185 ; LT XXX/7458 (<i>Suessiones</i>)	P		192	13
Sch. 198 ; BN 7905-7923 (<i>Suessiones</i>)	P		8	1
Sch. 197 ; BN 7873-7876 (<i>Suessiones</i>)	P		173	6
Sch. 196 ; LT XXXI/7859, 7862, 7870 (<i>Suessiones</i>)	P		15	12
Sch. 188 ; LT XXX/7602 (<i>Suessiones</i>)	P		9	
Sch. 212 ; BN 6160-6169 (<i>Suessiones</i> ou <i>Bellovaci</i>)	P			1
Sch. 206 ; BN 8661-8668 (<i>Veliocasses</i>)	P			2
LT XXX/7405 (<i>Veliocasses</i> ?)	P	11	1	1
LT XXXIII/8319	P			1
Inédit	Æ		1	
Sch. 24 ; LT XXXV/8704, 8717, 8734 (<i>Ambiani</i>)	Æ	1	1	1
Sch. 79 ; LT XXXII/7976 (<i>Ambiani</i>)	Æ			1
Sch. 80 ; LT XXXIII/8442, 8449, 8456 (<i>Ambiani</i>)	Æ			15
Sch. 100 ; LT XXXIV/8486 (<i>Ambiani</i>)	Æ			1
Sch. 59 ; LT XXXIII/8416, 8424 (<i>Ambiani</i>)	Æ			6
Sch. 89 ; BN 8497 (<i>Ambiani</i>)	Æ			1
Sch. 133 ; BN 8471 (<i>Ambiani</i>)	Æ			1
Sch. 87 ; LT XXXIV/8518 (<i>Ambiani</i>)	Æ		1	
Sch. 103 ; LT XXXVI/8865 (<i>Ambiani</i>)	Æ			2
Sch. 70 ; LT XXXIV/8512 (<i>Ambiani</i>)	Æ			2
Sch. 64 ; LT XXXIII/8441 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 93 ; LT XXXIV/8517 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 62 ; LT XXXIV/8533 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 109 ; LT XXXIV/8541, 8569 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			6
Sch. 66 ; BN 8411 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 67 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 68 ; BN 10344 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1
Sch. 159 ; LT XXXIV/8498 (<i>Ambiani</i> ou <i>Bellovaci</i>)	Æ			1
Sch. 60 ; BN 8426 (<i>Ambiani</i> ?)	Æ			1

Acy-Romance "La Warde 1", d'après Lambot et Delestrée 1991 ; Condé-sur-Suippe / Variscourt "Le Vieux Reims", d'après les données inédites de J.-L. Massy et P. Pion ; Villeneuve-St.-Germain "Les Grèves", d'après DEBORD 1988 ; Pommiers, d'après VAUVILLE 1904, complété par FOUART 1973, 1979 et BRUN et DEBORD 1991.

Pour Acy-Romance, on a éliminé les monnaies romaines et les bronzes frappés à légende REMO du comblement supérieur de la structure 388, manifestement postérieures à l'abandon du secteur fouillé (LAMBOT et MENIEL 1993 : 128-131). Les autres monnaies gauloises de ce comblement, qui sont toutes par ailleurs présentes en contexte, et proviennent manifestement de l'érosion du niveau des structures sous-jacentes, ont été conservées ; de toutes façons, elles ne modifient pas le faciès de site établi à partir des seules monnaies en contexte non perturbé. Pour Villeneuve, on a compté deux fois les monnaies surfrappées lorsque le type d'origine était identifiable.

Pour Pommiers, l'inventaire de Vauvillé ne permettant pas de distinguer le métal des espèces de la série Sch. 27, toutes ont été classées comme bronzes frappés.

		ACY-ROMANCE	CONDÉ/SWIPPE	VILLENEUVE	POMMIERS
Sch. 46 ; LT XXXV/8671, 8673 (<i>Atrebatas</i>)	Æ				8
Sch. 121 ; LT XXXIV/8584 (<i>Bellovaci</i> ?)	Æ				1
Sch. 120 ; BN 8577-8580, 8585 (<i>Bellovaci</i> ?)	Æ				1
Sch. 131 ; LT XXXIII/8466 (<i>Bellovaci</i> ou <i>Veliocasses</i>)	Æ				1
Sch. 144 ; LT XXX/7606 (<i>Meldi</i>)	Æ				4
Sch. 28 ; BN 7681, LT XXXI/7631-7699 (<i>Meldi</i>)	Æ				35
Sch. 143 ; LT XXXI/7617 (<i>Meldi</i>)	Æ				1
Sch. 29 ; B 8772-8778 (<i>Nervii</i>)	Æ				3
Sch. 177 ; LT XXXI/7850 (<i>Parisii</i>)	Æ			1	2
Sch. 175 ; LT XXXI/7716 (<i>Parisii</i>)	Æ				1
Sch. 176 ; LT XXX/7471 (<i>Parisii</i> ?)	Æ				2
Sch. 172 ; BN 7116-7129 (<i>Parisii</i> ?)	Æ				2
Sch. 173 ; BN 7134-7138 (<i>Parisii</i> ?)	Æ				1
Sch. 152 ; LT XXXII/8030 (<i>Remi</i>)	Æ	1	13	17	17
Sch. 147 ; LT XXXII/8054, 8082 (<i>Remi</i>)	Æ				20
Sch. 153 ; LT XXXII/8086 (<i>Remi</i> ?)	Æ				2
Sch. 155 ; LT XXXI/7717, 7729 (<i>Suessiones</i>)	Æ				22
Sch. 160 ; LT XXXV/8796 (<i>Suessiones</i>)	Æ				1
Sch. 154 ; LT XXXII/8106 (<i>Suessiones</i>)	Æ			41	413
Sch. 151 ; LT XXXI/7739 (<i>Suessiones</i>)	Æ				63
Sch. 26 ; LT XXXII/8018 (<i>Suessiones</i>)	Æ				1
Sch. 27 ; LT XXXII/7951 (<i>Suessiones</i>)	Æ*				1030
Sch. 161 ; bronze d'Ambleny (<i>Suessiones</i>)	Æ			1	1
Sch. 158 ; BN 2614-2619 (<i>Suessiones</i> ?)	Æ				2
Sch. 48 ; BN 8100 (<i>Suessiones</i> ou <i>Remi</i>)	Æ				5
Sch. 157 ; BN 7207-7219 (<i>Suessiones</i> ou <i>Remi</i>)	Æ				5
Sch. 217 ; LT XXXVI/8881 (<i>Treviri</i>)	Æ				3
Sch. 162 ; LT XXXVII/9235 (<i>Treviri</i>)	Æ				2
Sch. 30a ; LT XXXVI/8839 (<i>Treviri</i> ?)	Æ				2
Sch. 30 cl. 1 ; BN 8801A (<i>Treviri</i> ?)	Æ				1
Sch. 216 ; LT XXXVII/9248 (<i>Treviri</i> ?)	Æ				2
Sch. 164 ; LT XXX/7370 (<i>Veliocasses</i>)	Æ				5
Sch. 165 ; LT XXIX/7352 (<i>Veliocasses</i>)	Æ				1
Sch. 163 ; LT XXIX/7258-7322 (<i>Veliocasses</i>)	Æ			3	10
LT XXXII/7979	Æ				1
AUTRES PROVENANCES		0	0	23	191
CENTRE ET CENTRE-OUEST					
LT XXVII/7015 (<i>Aulerci Ebuovices</i> ?)	AU				1
LT XIV/4147, 4183 (<i>Bituriges</i>)	AU				6
LT XIV/4143 (<i>Bituriges</i>)	AR				1
LT XIV/4117 (<i>Bituriges</i>)	AR				2
LT XIV/4097 (<i>Bituriges</i>)	AR			1	1
LT XIII/4478 (<i>Pictones</i>)	AR				1
BN 5674 (<i>Turones</i>)	P			1	2
LT XII/3885-3900 (<i>Arverni</i>)	Æ				4
inédit (cf. Scheers 1981) (<i>Aulerci Ebuovices</i>)	Æ				1
LT XXVIII/7034 (<i>Aulerci Ebuovices</i>)	Æ			1	1
LT XXXII/8000 (<i>Bituriges</i>)	Æ				4
LT XXXII/7988 (<i>Bituriges</i>)	Æ				2
LT XIX/6311 (<i>Carnutes</i>)	Æ				1

		ACY-ROMANCE	CONDÉ/SWIPPE	VILLENEUVE	POMMIERS
LT XIX/6088 (<i>Carnutes</i>)	Æ			1	8
LT XIX/6108 (<i>Carnutes</i>)	Æ				3
LT XIX/6202 (<i>Carnutes</i>)	Æ			2	1
LT XIX/6295 (<i>Carnutes</i>)	Æ				1
LT XIX/6329 (<i>Carnutes</i>)	Æ				1
LT XX/6361 (<i>Carnutes</i>)	Æ				1
LT XX/6117 (<i>Carnutes</i>)	Æ				3
LT XIX/6188 (<i>Carnutes</i>)	Æ			1	
LT XIX/6140 (<i>Carnutes</i>)	Æ			1	
LT XXVIII/7078, 7081 (<i>Carnutes</i> ?)	Æ				18
BN 7147 (<i>Lexovii</i> ?)	Æ			1	
LT XXVIII/7159 (<i>Lexovii</i> ?)	Æ				1
LT XV/4871 (<i>Ædui</i>)	AR				1
LT XV/4972 (<i>Ædui</i>)	AR				7
LT XV/5026 (<i>Ædui</i>)	AR				14
LT XV/5075 (<i>Ædui</i>)	AR				1
LT XVI/5138 (<i>Ædui</i>)	AR			2	1
LT XVI/5252 (<i>Ædui</i>)	AR				1
LT XXXII/8291 (<i>Lingones</i> ?)	AR			3	1
LT XVI/5405 (<i>Sequani</i>)	AR			2	5
LT XVI/5550 (<i>Sequani</i>)	AR				27
LT XVI/5351	AR			1	1
LT XVII/5639	AR				2
LT XXXIII/8329 (<i>Lingones</i>)	P				11
LT XXX/7417 (<i>Senones</i> ?)	P			1	2
LT XXX/7437 (<i>Senones</i> ?)	P				1
LT XVII/5611 (<i>Sequani</i>)	P				3
LT XVI/5368	P				1
LT XVI/5086 (<i>Ædui</i>)	Æ				1
LT XVI/5093 (<i>Ædui</i>)	Æ				1
LT XVI/4819 (<i>Ædui</i> ?)	Æ				1
LT XXX/7493, 7508 (<i>Senones</i>)	Æ			2	2
LT XXX/7552 (<i>Senones</i>)	Æ				3
LT XXX/7565 (<i>Senones</i>)	Æ				2
LT XXX/7527 (<i>Senones</i>)	Æ			1	
LT XXX/7508 (<i>Senones</i>)	Æ			1	1
LT XXX/7490 (<i>Senones</i> ?)	Æ				2
LT XXX/7545 (<i>Senones</i> ?)	Æ				1
LT XXX/7550 (<i>Senones</i> ?)	Æ			1	1
LT XXVII/7005 (<i>Sequani</i>)	Æ				1
SUD-OUEST					
monnaie à la croix	AR				2
SUD-EST					
oboles de Marseille	AR				23
LT IV/1673 (Marseille)	Æ				1
LT V/2228	Æ				1
LT VI/2657 (<i>Volcae Arecomici</i>)	Æ				1
LT VI/2677 (<i>Volcae Arecomici</i>)	Æ				3
LT VI/2698 (Nîmes)	Æ				1
LT VII/2735 (Nîmes)	Æ				2
MONNAIES ROMAINES					
deniers et quinaires républicains	AR				23
as républicain	Æ				2
Lyon (type non précisé)	Æ				1
Auguste	?				2
autres monnaies romaines				1	4